



L'Union syndicale Solidaires fédère des syndicats et fédérations du secteur privé, du secteur public et de la fonction publique. Elle est présente dans chaque département à travers ses unions départementales interprofessionnelles. *Les organisations membres de l'Union syndicale Solidaires sont des outils au service des salarié(e)s, pour la défense de leurs revendications quotidiennes et pour construire les mouvements sociaux d'ampleur nécessaires à l'indispensable et profonde transformation de la société. Les deux aspects sont liés : c'est dans et par les luttes d'aujourd'hui que nous construisons la société de demain ! La transformation sociale n'est possible qu'à partir d'une prise en charge des problèmes concrets, sur le lieu de travail et dans les localités.*

L'Union syndicale Solidaires rassemble des syndicats très anciens et d'autres récents, des militant(e)s venu(e)s de la CGT, de la CFDT, de FO, etc. et d'autres jusque là non syndiqué(e)s. En interne, les syndicats Solidaires recherchent toujours les positions qui font consensus : les décisions ainsi prises ont plus de force que celles gagnées par une majorité contre une minorité.

À travers ce livre, l'Union syndicale Solidaires présente ses orientations et ses pratiques sur des sujets aussi divers que l'égalité entre les femmes et les hommes, l'écologie, la santé, l'internationalisme, les luttes collectives, la démocratie syndicale, etc.

www.solidaires.org



ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ
collection dirigée par Claude Perrotin

en couverture : © Christophe Voisin.
ISBN 978-2-918155-13-3
9,50 € prix France TTC

josseline rivière

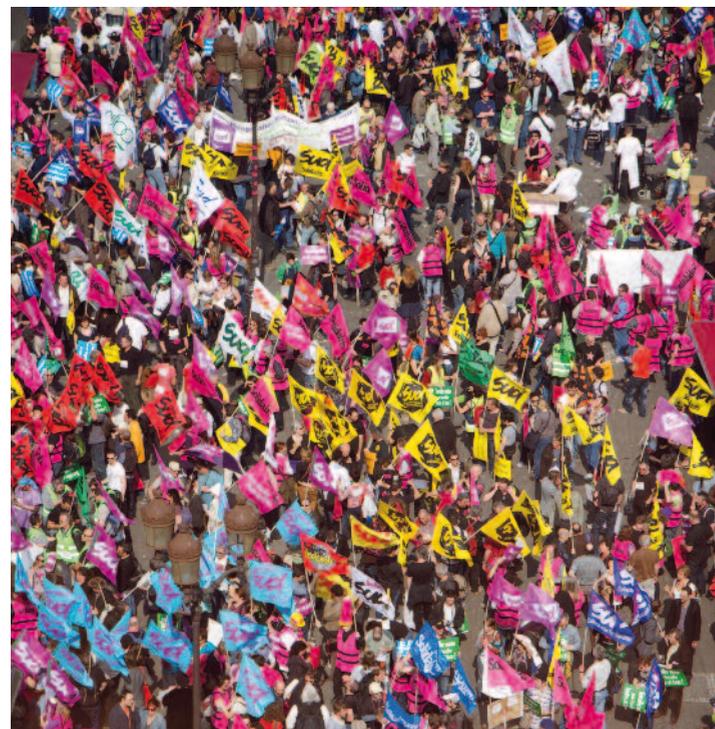
PROSPERO

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Solidaires, un autre syndicalisme...



Éditions
PROSPERO

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Union syndicale Solidaires

Solidaires, un autre syndicalisme...

Éditions
PROSPERO

A C T E U R S D E L A S O C I É T É
collection dirigée par Claude Perrotin

Pour entrer en contact avec la collection :

Tel : 05 59 54 07 36

Mail : cp.ed@wanadoo.fr

Photos © Christian Voisin.

ISBN 978-2-918155-13-3

© Éditions Prospero, 2012.

Avant-propos

Qu'est-ce que l'Union syndicale Solidaires ? Cette nouvelle édition mise à jour en 2012 y répond partiellement à travers une brève histoire de l'organisation, quelques éléments sur nos terrains d'intervention et notre pratique syndicale, de courts portraits de militants et militantes car ce sont eux aussi les histoires, les choix et engagements de chacun et chacune qui font l'Union syndicale Solidaires.

Comme toute organisation, nous avons une histoire, faite d'histoires différentes. Cette culture collective, nous devons l'entretenir et l'expliquer ; c'est un acquis commun. Dans le même temps, il est essentiel de toujours avoir à l'esprit que l'organisation syndicale appartient à celles et ceux qui la font exister : les femmes et les hommes aujourd'hui syndiqu(é)es dans nos syndicats Solidaires, SUD, SNJ, SNABF, ALTER, ASSO, SUPPER, qui forment l'Union syndicale Solidaires. L'histoire est un atout à cultiver qu'il n'est pas question de gommer sous prétexte d'intérêts immédiats ; elle ne doit pas être un frein aux évolutions nécessaires. Voilà un des multiples rapports dialectiques dont la vie syndicale (la vie tout court, en réalité !) est parsemée.

Il en est de même pour ce qui est un thème de débats inépuisable dans le mouvement syndical : les formes de luttes. Nous affichons clairement notre volonté de transformation sociale, de remise en cause d'un système politique où l'économie (le capitalisme) est basée sur l'exploitation de l'immense majorité de la population par une infime minorité. Pour cela, nous assumons un affrontement direct avec celles et ceux qui prétendent diriger nos vies : patronat, actionnaires, et toutes les institutions à leur service (gouvernements, Banque mondiale, Fonds monétaire international, etc.) Pour cela, la grève générale, un syndicalisme de lutte coordonné au plan international,

sont des objectifs sur lesquels nous travaillons sans cesse ; mais la construction et la réussite de tels mouvements passent par des formes d'action diverses : pétitions, rassemblements, manifestations, débrayages, grèves sectorielles, désobéissance collective... nous n'excluons aucune possibilité car l'essentiel est de proposer et mettre en œuvre ce qui permettra la dynamique engageant le maximum de salarié(e)s, de retraité(e)s, de chômeurs, chômeuses, de jeunes en formation, dans la remise en cause du désordre capitaliste.

Patronat, actionnaires et gouvernements s'attaquent frontalement aux travailleurs/ses. L'assaut est d'autant plus rude que la crise du système capitaliste aggrave la situation sociale, dans tous les pays. Dans une logique de « toujours plus », celles et ceux qui prétendent diriger le monde ne cessent de vouloir supprimer les droits conquis par les salarié(e)s au fil des luttes sociales, et de confisquer les richesses. Dans ce contexte, un mouvement syndical fort, unitaire, offensif, indépendant, internationaliste, écologiste et féministe est d'autant plus nécessaire.

Les organisations membres de l'Union syndicale Solidaires sont des outils au service des salarié(e)s, pour la défense de leurs revendications quotidiennes et pour construire les mouvements sociaux d'ampleur nécessaires à l'indispensable et profonde transformation de la société. Les deux aspects sont liés : c'est dans et par les luttes d'aujourd'hui que nous construisons la société de demain ! La transformation sociale n'est possible qu'à partir d'une prise en charge des problèmes concrets, sur le lieu de travail et dans les localités.

Christian Mahieux,
l'un des porte-parole
de l'Union syndicale Solidaires.
Novembre 2012

Solidaires, un autre syndicalisme...

*Brève histoire
de l'Union syndicale Solidaires*

L'Union syndicale Solidaires rassemble des organisations syndicales aux histoires assez différentes, à l'image de leurs équipes militantes comme de leurs adhérent(e)s. Mais les projets et les aspirations rassemblent et convergent autour de valeurs, démarches et pratiques qui construisent une identité commune.

L'Union syndicale Solidaires d'aujourd'hui est la continuité historique du Groupe des dix. Au départ, en décembre 1981, se retrouvent dix syndicats qui en 1947 avaient choisi l'autonomie plutôt que le renoncement à l'indépendance vis-à-vis du monde politique que supposait l'affiliation aux confédérations. En 1989, une convergence va se faire avec des militant(e)s issu(e)s de coordinations et/ou en butte avec les appareils nationaux de la CFDT qui vont créer de nouveaux syndicats aux PTT et dans la Santé. La volonté partagée de ces deux courants de lutter contre le démantèlement des acquis sociaux et la désyndicalisation a accéléré la mise en commun des expériences et la construction d'un nouvel outil syndical de transformation sociale.

« Vos orientations, tournées vers l'action, correspondent à mes conceptions d'un syndicalisme de mouvement, capable d'actions revendicatives, au plus près avec les travailleurs, mais agissant dans une perspective de transformation profonde de la condition salariale et de la société » [...] « Vous avez dérangé l'ordre des choses [...] on le pardonne difficilement et en outre vous vous révélez des concurrents dangereux [...] Il faudra du temps, du courage, confrontations et réflexions [...] Face à l'intoxication du néolibéralisme par les mass médias, nos moyens sont pauvres, pourtant, il faut tenir, résister, expliquer, agir ». Ainsi s'exprimait Eugène Descamps, fondateur historique de la CFDT, dans une longue lettre adressée au 1^{er} congrès fondateur de SUD PTT (19-22 septembre 1989).

Près de dix ans plus tard, le 14 janvier 1998, un communiqué de presse annonçait la tenue du congrès fondateur de l'Union syndicale Groupe des dix (ou G10) : *« Totalemment décidés à inverser le rapport de force social en faveur des travailleurs, salariés, précaires, chômeurs, exclus, retraités, ils se sont engagés vers la constitution d'un pôle syndical et social alternatif [...] Il s'agit de construire un nouveau fédéralisme afin que les adhérents et les salariés restent maîtres de leurs revendications et de leurs actions... ».*

Entre ces deux dates, la greffe avait pris entre les nouveaux syndicats SUD et des syndicats autonomes porteurs d'une histoire déjà longue et issus historiquement de la CGT pour la plupart. Entreprise démesurée et passionnante que de vouloir faire se rencontrer des groupes, des structures, des individus aux histoires et aux traditions et cultures complètement différentes.

Naissance du Groupe des dix

Le Groupe des dix est né en décembre 1981 de l'appel d'un militant de la FGSOA (Fédération générale des salariés des organismes agricoles) invitant les syndicalistes autonomes à se rapprocher pour « *faciliter le progrès social et la satisfaction des revendications des salariés suite à la victoire de la gauche en 1981* ». Lors de la première réunion, dix syndicats autonomes, existant en dehors des confédérations, vont constituer un pôle informel de rencontres, d'échanges et de débats. Ces syndicats issus majoritairement du secteur public, sont nés pour la plupart du refus en 1947 de choisir entre la CGT et FO. Ils sont porteurs de cultures syndicales et politiques hétérogènes. Bien implantés dans leur secteur professionnel, ils sont assez marqués par une pratique d'indépendance et de revendications professionnelles.

Au début des années 80, le Groupe des dix organise des réunions de réflexion et se mobilise autour des questions liées à la fiscalité, à la protection sociale, à la promotion du Service public... mais il n'est pas véritablement présent sur la scène des grands rendez-vous sociaux. Le Groupe des dix semble sans grande influence réelle, en dehors des champs professionnels des syndicats qui le composent. Peu à peu, le constat est fait de la difficulté à élargir le champ des analyses communes, de l'incapacité à développer une solidarité réelle lors des conflits tels ceux à la SNCF et à la RATP durant l'hiver 1986, ou ceux des aiguilleurs du ciel et à la Banque de France en 1987. Le Groupe des dix s'interroge sur les conditions de possibilité d'une réelle unité syndicale ; le désaccord à propos de la règle de l'unanimité, rempart contre tout retour possible du

modèle organisationnel confédéral, entraîne dès 1984 le départ d'une de ses composantes, la FGAAC.

Création de syndicats SUD

C'est dans le contexte de la fin du consensus régnant autour de l'état providence, de l'édification du marché unique européen, de la modernisation des entreprises du secteur public et de la déréglementation du modèle social et professionnel existant dans ce secteur depuis 1945 que va naître en 1988 le premier syndicat SUD au sein des PTT, entreprise publique de 450 000 salarié(e)s implantée sur tout le territoire et caractérisée, du fait de la grande diversité de ses secteurs, par un très fort sentiment d'appartenance à une maison commune.

Depuis l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en 1981, le mouvement syndical est atone. Dès la rentrée 81, la CGT dénonce les salarié(e)s en grève, accusé(e)s de « mettre en péril le gouvernement de gauche » ; c'est particulièrement le cas dans les secteurs où le ministre est membre du PCF. La CFDT est entrée dans une logique du recentrage dès la fin des années 70. Elle apporte dès 1982 son soutien à la politique de rigueur. En 1985, Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, qualifie la grève de « vieille mythologie syndicale ». Une partie des militant(e)s, défendant le socialisme autogestionnaire, entré(e)s à la CFDT au lendemain de 1968 dans une période marquée par des conflits durs, ne se retrouvent plus dans ces orientations : ils se situent dans l'opposition à ce syndicalisme de gestion de crise qualifié de « syndicalisme d'accompagnement ».

Fin 86 à fin 88 marque un réveil social. La pratique offensive, unitaire, démocratique popularisée par le



mouvement des cheminot(e)s et des étudiant(e)s en 1986-1987 fait écho chez les salarié(e)s qui, dans les secteurs en lutte, tiennent des assemblées générales où syndiqué(e)s et non syndiqué(e)s prennent la parole et votent à main levée l'orientation du mouvement. La pratique des coordinations se multiplie, répondant pour partie à la division syndicale et à la baisse d'audience des organisations syndicales. Nombre d'animateurs et animatrices de ces grèves se retrouveront des années plus tard dans l'Union syndicale Solidaires

Aux PTT, le gouvernement Rocard engage une grande réforme, première étape d'une privatisation. Des grèves dures éclatent. En octobre 1988, le centre de tri de Lezennes à Lille est paralysé. La grève dure quatre semaines et porte haut et fort les revendications pour l'augmentation du pouvoir d'achat, les effectifs et contre la flexibilité des horaires. Le taux de participation est exceptionnel : 40% à 50% au début du conflit, 90% à la fin. À Nancy, Marseille, Rouen, Bordeaux, Bobigny, les centres de tri et les bureaux de poste rejoignent le mouvement. Au même moment, à Paris et en banlieue, ce sont les salarié(e)s des camions jaunes de la Poste (secteur peu syndicalisé) qui mènent une lutte de plusieurs semaines. Ils et elles mettent en place une coordination et des assemblées générales quotidiennes.

Dans les deux cas, la direction nationale de la CFDT PTT casse la lutte et dénonce à l'administration ses propres militant(e)s ! À Lille, les militant(e)s CFDT engagé(e)s dans la lutte apprennent par voie de presse que la CFDT n'est plus dans le conflit... et que, s'agissant des « francs-tireurs de Lezennes », des mesures seront prises. Le 3 novembre, sept responsables de sections sont démis de leurs mandats et se retrouvent sans protection

face à l'administration. Le 7 novembre, les cinq responsables des sections CFDT des garages postaux parisiens apprennent à leur tour, par la presse et leur administration, qu'ils sont démis de leur mandat syndical. Trois jours plus tard, Jean Claude Desrayaud, secrétaire général de la fédération CFDT PTT, invite le ministre Paul Quilès à prendre toutes ses responsabilités : appel à peine voilé à faire intervenir la force contre les piquets de grève et les occupations. Le 13 novembre, sous escorte policière, l'armée déplace les camions jaunes bloquant centres de tri et bureaux de poste.

Dans les secteurs de la santé les luttes sont également importantes cet automne-là. Les personnels hospitaliers, en particulier les infirmières, mènent un mouvement de plusieurs semaines avec leur coordination. Là aussi, la situation est tendue entre la fédération CFDT Santé et certaines équipes militantes qui sont au premier rang de ce mouvement et soutiennent les coordinations.

Le processus de mise au pas et d'exclusion s'accélère dans la CFDT au congrès de Strasbourg en novembre 1988 où Edmond Maire, secrétaire général sortant, fustige les « moutons noirs » qui n'ont plus leur place à la CFDT. Les militant(e)s sanctionné(e)s sont déchiré(e)s, mais aussi révolté(e)s. Ils et elles se sentent légitimes car la majorité de leurs adhérent(e)s sont d'accord avec eux. Les discussions sont animées à propos des réponses qu'il convient d'apporter à un tel coup de force. Mais il faut faire vite, pour ne pas laisser détruire un outil syndical et toute cette énergie militante. La décision est prise de poursuivre l'engagement syndical à travers la construction d'un nouvel outil. Dans le secteur de la santé, celui-ci s'appellera CRC Santé Sociaux (Coordonner-Rassembler-Construire) : le sigle CRC était déjà

utilisé dans la CFDT ; il est repris pour souligner la continuité de l'outil syndical. Aux PTT, c'est le sigle SUD (Solidaires-Unitaires-Démocratiques) qui est adopté.

Commence alors, pour les uns et les autres, une période marquée par l'euphorie, l'enthousiasme de répondre au coup de force par une nouvelle perspective, mais aussi par la peur de se tromper, les difficultés organisationnelles de toutes sortes... Tout est à faire : trouver des locaux, de l'argent, du temps. Les appartements sont transformés en local syndical, en imprimerie, les nuits sont courtes et les soirées bien occupées... Il y a aussi ce sentiment de liberté, la joie d'être sortis des batailles internes d'appareils, usantes et improductives... Pour SUD PTT, il faut faire vite, car les élections professionnelles ont lieu quelques semaines après, en mars 89 : un local est trouvé dans des « chambres de bonnes » dans le XI^e arrondissement à Paris... l'aventure commence.

Au début de 1989, les deux organisations SUD PTT et CRC Santé Sociaux, accusées de semer la division syndicale, sont marginales mais non isolées. Elles gardent d'ailleurs des liens avec leurs camarades de la CFDT dans d'autres secteurs professionnels qui n'ont pas été exclus ; un comité de soutien aux exclu(e)s a d'ailleurs été mis en place par des syndicats CFDT, son siège est celui des Cheminot(e)s CFDT de la gare de Lyon qui mettent leurs locaux à disposition de SUD PTT dès sa création. Des réseaux intersyndicaux comme celui constitué autour des revues « *Résister* » et « *Collectif* » ou de l'association RESSY (Recherche, Société, Syndicalisme) vont permettre la rencontre, l'échange, et la réflexion de chercheurs et syndicalistes : on y retrouve des CGT « critiques », des opposant(e)s à la ligne confédérale de la CFDT, des minoritaires de la FEN responsables de la future FSU et des membres du Groupe des dix.

Les syndicats SUD rejoignent le Groupe des dix

Cette même année 1989, qui voit donc la naissance officielle de SUD aux PTT et de CRC (qui deviendra SUD en 1997) dans la santé, les couleurs du SNUI s'affichent dans toutes les manifestations qui contestent la politique gouvernementale, fut-elle le fait d'un gouvernement de gauche. La grève des agents des finances en 1989 occupe en effet une place particulière parmi les grands mouvements sociaux. Elle dure longtemps, de deux à six mois selon les secteurs, elle est remarquable par son intensité (plus de 50 à 65% de grévistes), par sa féminité (plus de 65% de femmes travaillent aux impôts), sa forme et ses modes d'action (assemblées générales, grève administrative...). Le SNUI, premier syndicat des impôts, y joue un rôle prépondérant qui le place à l'avant-garde de l'autonomie combative et qui justifie sa position à l'intérieur du Groupe des dix... Dès lors, l'image trouble et négative de « syndicats jaunes » qui en France accompagne les syndicats autonomes, non confédérés, commence à s'atténuer et dès le 1^{er} congrès de SUD PTT (septembre 1989 à La Plaine-Saint-Denis), le SNUI est invité.

Le Groupe des dix propose à SUD PTT de le rejoindre : celui-ci décide d'entrer comme observateur, puis d'y adhérer en 1992. Cette arrivée pousse le Groupe des dix à entrer plus concrètement dans une véritable démarche interprofessionnelle et à s'engager plus rapidement sur des problèmes de société comme le chômage, l'égalité hommes-femmes, l'antiracisme, les rapports Nord-Sud. Dans le même temps, la création de l'UNSA en 1993 clarifie les positions respectives au sein du Groupe des dix, entre celles et ceux qui défendaient l'exigence de construire un syndicalisme et de transformation sociale,

et d'autres uniquement porteurs d'aspirations réformistes. Après le départ de la FAT, de la FMC, et de la FGSOA qui rejoignent une partie de la FEN pour constituer l'UNSA, le Groupe des dix prend des dispositions organisationnelles nouvelles : publication d'un bulletin « 10 Fusion » quatre fois par an, et mise en place d'un petit secrétariat national. La discussion s'ouvre alors sur la nécessité de structurer davantage l'union syndicale et de mettre en place des règles de fonctionnement, pour aboutir à une création statutaire et juridique.

À partir de 1993, les luttes reprennent plus fortement dans le pays : grèves dans la fonction publique, mouvements dans le secteur privé (Alstom, secteur automobile...). Le chômage grandit et on assiste à l'émergence de mouvements associatifs de défense des droits fondamentaux : droit au travail, droit au logement, à la santé, à un revenu décent pour les chômeurs, droit des femmes, droit des sans-papiers. En 1994, cinq marches convergent vers Paris à l'appel du mouvement AC ! (Agir ensemble contre le chômage) lancé l'année précédente par un regroupement d'associatifs et de syndicalistes (dont SUD PTT et le SNUI... et plusieurs syndicats CFDT qui deviendront SUD en 1996). Avec le DAL (Droit au logement) qui initie des actions spectaculaires, comme celle de l'occupation de la rue du Dragon, les « sans logis » réclament la réquisition des logements vides en opposition à une politique immobilière commandée par la spéculation.

L'esprit qui anime ces nouvelles formes d'action est présent dans le mouvement de décembre 1995 contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale, mouvement dont l'ampleur (grèves reconductibles très suivies dans plusieurs secteurs professionnels, manifestations de plus

en plus nombreuses avec une participation beaucoup plus large que celle des seuls grévistes) souligne la remise en question du fonctionnement de la société, le rejet de toutes les politiques d'austérité, le souci de défendre le service public, et l'espoir d'un réveil social contre le libéralisme et ses abus. La défense des services publics, qui sont « le bien commun de tous » et des retraites, du système de protection sociale, des statuts des personnels... sont bien sûr des revendications dans lesquelles les syndicats du Groupe des dix se retrouvent, tout autant qu'ils inscrivent, plus largement, leur action dans la remise en cause du libéralisme, de la pensée unique, de la précarisation du salariat... La place prise par les syndicats du Groupe des dix dans ce mouvement social, qui sera qualifié dans la presse de « première grève contre la mondialisation libérale », confirme qu'il y a, à côté des confédérations traditionnelles, place pour un nouveau courant syndical.

Les positions prises par la direction de la CFDT de soutien au gouvernement pendant ce mouvement social accélère le départ de certains opposant(e)s internes. Cet ensemble de faits a suscité l'éclosion, dans différents secteurs d'activité, de nouveaux syndicats SUD. Si le débat sur la nécessité de construire une nouvelle confédération traverse ces syndicats, il ne s'agit pas de construire une « Confédération SUD », mais au contraire de renforcer la construction du Groupe des dix, avec ses différentes réalités, pour peser sur une re-composition syndicale plus large. Pour SUD PTT, comme pour le Groupe des dix, il s'agit alors d'essayer de renforcer les liens entre les forces syndicales qui, dans la dynamique de novembre-décembre 95, cherchent la convergence avec les différents mouvements sociaux. Il s'agit donc de construire l'outil syndical Groupe des dix,

pour en faire un élément moteur dans ce processus. Fin janvier 1996, SUD-Rail est constitué à la SNCF, puis apparaissent SUD Education, SUD Alsthom, SUD Métaux, SUD Chimie, SUD Culture, SUD Michelin... Ces syndicats ou fédérations rejoignent le Groupe des dix, au plan national ou au plan local, en fonction de leur implantation.

Ces équipes militantes sont souvent issues de la CFDT : elles ne supportaient plus les positions, le fonctionnement et les accords signés par les dirigeants de celle-ci. On assiste aussi à la création de syndicats SUD par des militant(e)s issu(e)s de la CGT, qui veulent retrouver la maîtrise de leur outil syndical.

Naissance statutaire du Groupe des dix

Cette dynamique modifie les équilibres internes du Groupe des dix qui, s'il est apparu comme le seul cadre possible pour la construction d'un syndicalisme rénové, s'en trouve transformé. Les syndicats les plus anciens ne sont plus hégémoniques. Quelques difficultés surgissent, que le Groupe des dix va devoir gérer.

Plusieurs syndicats SUD apparaissent dans des secteurs où existaient déjà des organisations membres du Groupe des dix : SUD Douanes et le SNUDDI, SUD Impôts et le SNUI, SUD Trésor et le SPASET, SUD Aérien et le SNMSAC. Les situations de concurrence qui en résultent nourrissent des ressentiments, et portent atteinte au profil unitaire du Groupe des dix. Il faut trouver des réponses consensuelles à cette nouvelle situation. La solution adoptée est organisationnelle. Les syndicats « concurrents » sont invités à se rencontrer, à se rapprocher, avec l'objectif de créer une nouvelle structure

unifiée adhérente à l'Union syndicale ; en cas de non-fusion, primat est accordé à l'organisation syndicale la plus ancienne.

De plus, l'usage commun d'un même sigle n'est pas en lui-même garant d'homogénéité. SUD PTT est assurément satisfait de l'édification des syndicats SUD ; mais tous les syndicats SUD qui se constituent ne sont pas identiques dans leur positionnement. Par ailleurs, la prolifération des syndicats SUD fait craindre à certains une instrumentalisation du Groupe des dix par ces organisations qui représentent huit des dix-sept organisations membres au niveau national en 1998. Mais les règles de fonctionnement adoptées finissent par apaiser les inquiétudes, et la dynamique liée à l'arrivée de ces nouvelles forces, issues notamment du privé, l'emporte sur les craintes. Le 15 janvier 1998 se tient le congrès national fondateur de l'Union syndicale Groupe des dix. Ce congrès affiche sa volonté de mettre en œuvre une force interprofessionnelle qui entend compter dans les mobilisations à venir et vise à se développer dans de nouveaux secteurs professionnels et à se construire localement.

Les années qui suivent sont contemporaines d'un gouvernement de « gauche plurielle » dont le premier effet a été d'accélérer l'acceptation des évolutions actuelles du système économique international. Même si l'adoption des lois Aubry sur la RTT (dont les conditions de mise en œuvre aboutissent à de nombreuses grèves), la mise en place de la Couverture maladie universelle (CMU), l'instauration d'une prime pour l'emploi (PPE) ont pu faire croire que la collectivité se souciait des plus démunis et du problème de l'emploi, la privatisation des services publics n'a pas été interrompue, la protection

sociale est toujours menacée, la précarité est devenue « ordinaire », les plans de licenciements succèdent aux plans de licenciements, le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population se détériore. Dans le même temps, les « directives européennes », et au-delà les décisions de l'Organisation mondiale du commerce, semblent « faire la loi ».

C'est donc dans un contexte difficile que l'Union syndicale Groupe des dix grandit. Celle-ci est partie prenante des Marches européennes contre le chômage et les exclusions, de la Marche mondiale des femmes, des Forums sociaux mondiaux et continentaux, des manifestations lors des sommets européens, lors des réunions des Chefs d'État (« G7 » puis « G8 »), de l'OMC... Au travers des luttes qu'il a pu ou dû mener, le Groupe des dix a vu s'affirmer son projet. Il a soutenu les initiatives et les actions lancées par la Confédération Paysanne et a été à l'origine de la mise en place du comité de soutien aux militant(e)s victimes de la répression. Le Groupe des dix est largement présent à Millau le 1^{er} juillet 2000 et à Montpellier le 16 février 2001, lors des grands rassemblements organisés en soutien aux militants de la Confédération paysanne poursuivis en justice. De la même façon, au nom de la défense des droits fondamentaux, et de la nécessaire remise en cause de l'actuelle répartition des richesses, le Groupe des dix est très engagé dans les luttes menées par les associations comme Droits Devant, AC !, DAL...

La lutte contre la mondialisation libérale, contre la marchandisation des activités humaines et l'investissement du Groupe des dix dans le mouvement altermondialiste sont également une composante essentielle de son activité interprofessionnelle. Dans ce cadre, l'Union

syndicale se bat pour une mondialisation au service des êtres humains, qui garantisse et élargisse leurs droits économiques, sociaux, culturels, écologiques et politiques.

Dans cette même logique, le souci de construire un rapport de force anticapitaliste et une orientation visant la transformation sociale ont rendu incontournable à ses yeux la création de lieux de réflexion et d'éducation populaire : en 1998, le Groupe des dix a participé au lancement de la fondation Copernic, qui vise à « remettre à l'endroit tout ce que le libéralisme fait fonctionner à l'envers » et du mouvement ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières et l'aide aux citoyens) dont on sait l'importance. Depuis lors, l'Union syndicale reste attachée à ce qu'ATTAC, association d'éducation populaire, tournée vers l'action, intervenant sur de multiples terrains, demeure une association pluraliste qui soit un lieu de rencontre entre des individus et des mouvements d'origine et d'orientation politique diverses ayant choisi de réfléchir et d'agir ensemble contre la mondialisation libérale.

On voit donc que le champ d'intervention du Groupe des dix s'est considérablement élargi au fil des années, en lien avec tous les dégâts sociaux et humains provoqués par les politiques libérales.

Une Union syndicale qui se construit dans les luttes

Lors des vagues de licenciements du printemps 2001 (Lu-Danone, Marks et Spencer, AOM Air Liberté...) le Groupe des dix a été le premier à soutenir les intersyndicales des entreprises en lutte ; mais il a pu mesurer en cette occasion ses faiblesses. Sur le plan interprofessionnel, son poids collectif encore insuffisant l'a souvent

amené à faire le constat de son incapacité à initier seul une action. La recherche de l'unité est manifestement indispensable à l'efficacité... mais comment faire lorsque les autres organisations ne veulent pas agir ? Cette question est devenue une préoccupation permanente du Groupe des dix et de ses structures membres.

Lors du second congrès national, en octobre 2001 à Créteil, est adopté un identifiant commun à toutes les organisations qui composent le Groupe des dix : il s'agit de « Solidaires ». Dans plusieurs entreprises ou administrations, les syndicats du Groupe des dix Solidaires sont parmi les plus représentatifs. Toutefois il faut souligner que renforcement et élargissement restent profondément entravés par les règles de représentativité syndicale dans le secteur privé comme dans le secteur public. Des équipes militantes ont été dissuadées de créer un nouveau syndicat ou, à la suite de procès ou de difficultés multiples, contraintes d'abandonner.

Sur le plan interprofessionnel, le poids collectif encore insuffisant de l'Union syndicale G10 Solidaires limite ses capacités d'action. Le conflit sur les retraites en 2003 est à ce titre exemplaire, même s'il a surtout concerné le seul secteur public. En cette occasion, l'Union syndicale G10 Solidaires s'est rapidement unifiée à la fois sur le contenu revendicatif de la bataille sur les retraites et sur la stratégie à mettre en œuvre. Elle a clairement vu que cette question serait l'objet d'un affrontement majeur avec le gouvernement et qu'il fallait s'y préparer, la hauteur des enjeux nécessitant de se situer dans la perspective de construction d'une grève générale reconductible. Sur le plan revendicatif, l'Union syndicale a publié un matériel important, notamment quinze fiches thématiques analysant l'ensemble des

problèmes et répondant à l'argumentation du gouvernement. Malgré une certaine hétérogénéité suivant les régions et suivant les secteurs, la présence du G10 Solidaires au niveau local a été importante et celui-ci a pu, dans certaines villes, être intégré aux intersyndicales. Ceci n'a pas été le cas au niveau du cadre unitaire national (intersyndicale Fonction publique), la CGT s'y opposant et d'autres organisations syndicales (FSU, UNSA), bien que se déclarant favorables à cette participation, refusant de peser sur la CGT contre ce blocage. Dès lors, la visibilité du G10 Solidaires a été faible durant cette lutte, en particulier dans la presse nationale, dans la mesure où ce sont les prises de position de cette intersyndicale à quatre qui donnaient la tonalité des appels nationaux.

Le G10 Solidaires n'a donc pas été en capacité de peser réellement sur le cours du mouvement alors que son implantation était incomparablement plus importante qu'en 1995. Exclu du champ syndical institutionnel, le G10 Solidaires n'a pas réussi par ses propres forces à en bousculer les orientations. Il n'a pu faire autrement que de s'inscrire globalement dans les journées de temps forts décidées par l'intersyndicale nationale, même s'il a essayé d'articuler ces appels avec sa proposition que ces temps forts puissent, dans la perspective de construction d'un mouvement de grève générale, à la fois permettre un élargissement du mouvement et servir d'appui pour démarrer la grève reconductible dans les secteurs qui n'étaient pas encore en lutte. Si le conflit sur les retraites de 2003 ne verra pas un nouvel afflux massif de sorties CFDT vers le G10 Solidaires, certaines fédérations (SUD-Rail, SUD Santé Sociaux...) accueilleront de fortes équipes et le Spasmet, syndicat majoritaire à la météorologie nationale, fera le choix de demander son adhésion au G10 Solidaires.

Solidaires aujourd'hui

La défaite du mouvement syndical sur les retraites, malgré des mobilisations historiques, marquera lourdement les luttes sociales qui vont suivre, notamment les mobilisations de 2004 à l'occasion de la réforme de l'assurance maladie qui resteront faibles et limitées aux réseaux militants. Une nouvelle fois écarté de l'intersyndicale nationale, le G10 Solidaires essaiera d'articuler les analyses de fond et la préparation de la mobilisation. D'où notamment son fort investissement dans l'initiative impulsée par ATTAC d'« États généraux de la santé » qui permettront, à travers un cadre large (syndicats de salariés et de professions médicales, associations citoyennes et de malades...), de tenir de très nombreuses réunions à travers la France. Mais, malgré ce travail d'information et de débats citoyens, il sera extrêmement difficile de déboucher sur des actions fortes de grève et la loi sera votée sans l'opposition d'une réelle mobilisation.

Cette même année 2004, le G10 Solidaires abandonne, lors de son 3^e congrès de Bobigny, son identifiant historique « G10 » pour devenir « l'Union syndicale Solidaires ». Ce congrès sera l'occasion de confirmer et de consolider ses règles de fonctionnement et de donner une place politique plus importante aux Solidaires locaux qui n'ont cessé de se créer ces dernières années dans la quasi totalité des départements.

En 2005, l'Union syndicale Solidaires se prononce contre le projet de traité constitutionnel européen et s'engage très fortement dans la campagne unitaire pour le rejet de cette constitution. C'est au nom de l'Europe, mais d'une Europe au service de ses habitants et non des multinationales, que l'Union syndicale Solidaires

mènera ce combat. Pour l'Union syndicale Solidaires et ses partenaires, ce texte consacre les principes du libéralisme économique en faisant de la « concurrence libre et non faussée » la valeur suprême de l'Union européenne. De plus, il intègre la totalité des politiques néolibérales menées actuellement en Europe. Que ce soit sur les services publics, la politique monétaire, les politiques sectorielles, les orientations en matière d'emploi et de protection sociale, c'est toujours la logique du marché qui l'emporte sur toute autre considération. Cette campagne unitaire sera exemplaire et contribuera à la victoire du non lors du référendum du 29 mai.

L'année 2006 sera marquée par le conflit lié au CPE, où l'Union syndicale Solidaires sera très fortement impliquée à double titre : d'une part via SUD Étudiant, syndicat membre de l'Union syndicale, d'autre part du fait que pour la première fois elle sera partie prenante d'un cadre intersyndical unitaire au niveau national. Au-delà des positions et initiatives prises dans ce cadre unitaire, l'Union syndicale tentera de garder au long du conflit un profil qui pointera la nécessité d'une grève générale reproductible et la nécessité d'un retrait global de la Loi sur l'égalité des chances.

En mai 2007, Sarkozy est élu à la Présidence de la République ; dès l'été, il marque sa volonté d'en découdre avec le mouvement syndical en s'attaquant au droit de grève dans les transports. L'étape suivante sera la grève reproductible contre la remise en cause des droits liés aux régimes spéciaux de retraite. À la SNCF, à la RATP, à l'Opéra de Paris, et dans une moindre mesure à EDF/GDF, les syndicats SUD jouent un rôle primordial dans la lutte.

Le quatrième congrès de l'Union syndicale Solidaires, en juin 2008, témoigne que celle-ci continue son développement. L'attribution, après plusieurs recours auprès du Conseil d'État, d'un siège au Conseil supérieur de la Fonction publique d'État, a enfin permis à Solidaires d'obtenir la représentativité que lui refusait depuis des années le gouvernement malgré les résultats électoraux obtenus par ses organisations membres dans les différents secteurs relevant de la fonction publique d'État. Fin 2009, il en sera de même, et après une bataille juridique semblable, pour le Conseil Économique Social et Environnemental.

La loi d'août 2008 sur la représentativité syndicale provoque des changements fondamentaux pour les droits syndicaux, à commencer par les conditions d'implantation d'une nouvelle section syndicale. Tout en analysant et dénonçant de suite les dangers des nouvelles dispositions quant à l'autonomie des structures de base (dangers confirmés par ce qui s'est passé ultérieurement au sein de plusieurs confédérations), l'Union syndicale Solidaires se saisit aussi des possibilités nouvelles pour amplifier le développement. C'est ainsi que de nouveaux syndicats Solidaires voient le jour dans les assurances, l'intérim, le secteur associatif, la prévention et la sécurité, l'hôtellerie et la restauration, le commerce, etc. Pour beaucoup, cela se fait à partir d'équipes rompant avec la CGT, quelque fois encore CFDT, voire CFTC..., et aussi, fort heureusement, par des jeunes salarié(e)s jusque-là non syndiqué(e)s.

Les mouvements interprofessionnels de 2009 et 2010, ou la votation citoyenne sur La Poste, permettent à l'Union syndicale Solidaires d'acquérir une place plus importante encore dans le paysage syndical national.



Traduisant le développement constaté dans plusieurs branches professionnelles, notamment du secteur privé, Solidaires est très présent dans les manifestations qui se succèdent dans la période. Les organisations membres relaient dans leur champ d'activité la stratégie commune : « un affrontement central avec le Pouvoir est indispensable pour le faire reculer ». En septembre/octobre 2010, lors du mouvement sur les retraites, la grève reconductible est une réalité dans plusieurs secteurs, mais il n'est pas possible de la transformer en grève générale interprofessionnelle, malgré les efforts des équipes Solidaires et de certains collectifs CGT. À partir de 2009, l'Union syndicale Solidaires participe aux rencontres intersyndicales nationales ; toujours dans un rapport dialectique, il s'agit d'articuler recherche de l'unité, propositions offensives, analyse des réalités du moment, ce qui amène Solidaires parfois à s'inscrire dans les appels intersyndicaux, parfois à refuser de signer les communiqués communs lorsqu'ils affaiblissent la mobilisation. Tout ceci fera d'ailleurs l'objet de débats approfondis dans les organisations et dans les Bureaux et Comités nationaux, qui aboutissent à un texte public présentant les enseignements que Solidaires tire de cette période revendicative. Démarche que ne feront pas les autres organisations syndicales...

En cette année 2012, année d'élections présidentielle et législative, Solidaires diffuse dès janvier une plaque intitulée « les vrais enjeux », qui synthétise nos analyses et revendications sur les grands dossiers (emploi, salaires, écologie, santé, logement, immigration, etc.) et montre le bilan social désastreux de l'ère Sarkozy. En février, Solidaires propose aux autres organisations syndicales d'organiser une manifestation nationale avant fin mars, afin que le mouvement syndical réaffirme

sa présence, ses priorités, son autonomie, dans la période électorale. Ceci se concrétisera par la manifestation du 24 mars, première initiative nationale de ce type organisée par l'Union syndicale Solidaires. Seules des associations de chômeurs(es) et de sans-papier-es répondent positivement. L'éditorial du journal national Solidaires d'avril s'ouvre sur un résumé de l'enjeu de cette manifestation : *« Agir nationalement face aux urgences sociales, permettre une convergence des boîtes en lutte, réaffirmer le rôle de l'action syndicale y compris en période électorale, être force de proposition dans le cadre intersyndical mais sans être paralysé par l'inertie des autres organisations syndicales... telles étaient les motivations de la manifestation nationale du samedi 24 mars, organisée par notre Union syndicale Solidaires »*. Au lendemain des élections présidentielles et législatives, Solidaires confirme son positionnement : *« Après les élections, l'existence de classes sociales aux intérêts opposés, reste une réalité. Soyons offensifs, nous avons toute légitimité à défendre nos revendications. Nous ne sommes responsables ni de la crise qu'ils ont provoquée, ni de la dette qu'ils ont créée ! Depuis des années, les gouvernements privatisent les profits et de socialisent les pertes. Si on changeait la donne, en faisant de la satisfaction des besoins collectifs la priorité commune ? Le changement ce ne sera pas maintenant, si nous n'agissons pas ! Mettons à jour nos cahiers revendicatifs en impliquant le maximum de salarié(e)s, organisons des actions qui permettent de gagner localement, unifions les revendications pour mieux les défendre nationalement... Recréons un espoir collectif, redonnons des perspectives communes aux salarié(e)s, aux chômeurs(es), aux retraité(e)s, aux jeunes ! Nous avons des propositions, nous avons un outil collectif pour favoriser leur mise en œuvre, mais*

tout cela demeure inconnu d'une grande partie de la population. Il est indispensable que chaque section syndicale, chaque syndicat, chaque fédération, participe à notre développement interprofessionnel : ce n'est pas une question de principe, c'est une urgence ! »





Portraits de militantes et de militants



Annick Coupé

*Je sais que le syndicalisme n'est pas
une baguette magique.*

Quelle place avez-vous aujourd'hui dans Solidaires ?

Je suis membre du secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires où j'ai plus particulièrement en charge la question du droit des femmes, la formation syndicale, le travail international ainsi que le développement et la structuration de Solidaires. J'assume toujours la fonction de porte-parole, de représentation et participe, à ce titre, à l'intersyndicale nationale ou aux rencontres avec le gouvernement.

C'est à priori mon dernier mandat car je n'envisage pas de me présenter lors du prochain congrès en 2014. En 2014, j'aurai 61 ans, l'âge de la retraite ou presque et il faut être volontariste en matière de renouvellement. Je continuerais peut-être de militer encore quelques temps pour aider à la transition avec la nouvelle équipe.

La question du droit des femmes me tient à cœur depuis longtemps. Pour moi, elle doit faire partie des priorités dans le travail syndical.

Le gouvernement mis en place au lendemain de l'élection de François Hollande affiche une volonté politique réelle d'avancer sur ce dossier. La nomination d'une ministre en charge des droits des femmes est un

symbole important. Lors de la conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012, cette priorité a été réaffirmée : d'autant que cela ne demande pas nécessairement de moyens budgétaires très importants... Il faudra voir si ces bonnes intentions sont suivies d'effet mais cela suppose aussi pour nous d'en faire une priorité dans notre activité syndicale.

Je suis lucide sur le fait qu'au sein de l'Union syndicale Solidaires, les choses avancent trop lentement à propos de la place des femmes dans le syndicalisme et de la question générale de l'égalité. Ce constat n'est pas nouveau, il est parfois même un peu désespérant mais il faut faire avec : nous sommes encore bien loin d'avoir gagné l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le travail, comme dans la société, et il en va de même dans le syndicalisme !

Au niveau national, nous sommes convaincus de l'importance de ces enjeux-là, mais il n'y avait néanmoins que 31% de femmes au dernier congrès de Solidaires. C'est en progrès puisqu'en 2005, c'était 25,8% et 28,6% en 2008... Il reste que ce n'est qu'un tout petit pas. Dans les réunions nationales (bureau national ou comité national), il n'y a jamais plus de 30% de femmes. Au niveau des adhérents, le taux de féminisation est plus élevé, mais les postes de responsabilité sont toujours confiés très majoritairement aux hommes. Face à cela, il ne suffit pas de dire que le syndicalisme est à l'image de la société. Solidaires a acté dans ses statuts l'inscription de notre syndicalisme dans une démarche féministe agissant pour l'égalité entre les femmes et les hommes : il faut mener une permanente et difficile bataille pour faire vivre au quotidien cette belle déclaration de principe... Sur le dossier de l'égalité professionnelle, nous disposons maintenant d'outils juridiques, même si les lois ne sont pas assez contraignantes vis-à-vis des

employeurs. On constate que les équipes syndicales n'ont pas toujours en tête cette priorité dans les négociations salariales ou ne font pas toujours l'effort d'établir une analyse genrée face aux modifications dans l'entreprise (horaires, réorganisation de services, conditions de travail...) : il n'est pas certain que l'on se pose la question de savoir si cela aura les mêmes conséquences pour les hommes et pour les femmes. Il reste donc beaucoup de travail à faire dans ce domaine...

A propos de la formation syndicale, quel est votre rôle ?

Longtemps, nos syndicats construisaient leur politique de formation syndicale dans le seul cadre professionnel. Depuis quelques années, notre objectif a été de mettre en place une politique de formation syndicale interprofessionnelle en considérant que c'était un enjeu pour la construction et de développement de Solidaires, mais aussi de relève militante visant à donner un point de vue interprofessionnel aux militant(e)s plus jeunes.. .

Je n'anime pas directement de formation mais je fais en sorte que les instances nationales (bureau national, comité national) et les organisations de Solidaires soient sensibilisées à l'importance de la formation syndicale interprofessionnelle, qu'il en discute et débattenne des projets de formation, des priorités en ce domaine et des plans annuels de formation. Nous avons plusieurs objectifs : il s'agit avant tout de permettre aux adhérent(e)s de devenir des militant(e)s, d'acquérir les compétences et l'expertise nécessaires à l'exercice de leurs mandats syndicaux de délégué du personnel, membre du comité d'entreprise ou du CHSCT. Mais aussi de s'approprier les enjeux du syndicalisme, le projet syndical de Solidaires ou les outils pour comprendre le monde dans lequel nous agissons. Les formations

peuvent être très généralistes et inviter à une réflexion sur la situation économique et ses enjeux ; elles peuvent aussi concerner des questions plus techniques comme l'écriture d'un tract ou l'expression orale ; elles peuvent aussi articuler la connaissance des textes législatifs, du Code du travail avec la pratique syndicale.

Nous avons un enjeu de renouvellement des animateurs et animatrices : ce sont souvent des militant(e)s expérimentés. Nous avons besoin d'élargir ces équipes : il faut donc là aussi mener une politique volontariste pour faire en sorte que des plus jeunes deviennent à leur tour formateurs et formatrices.

Et le travail international... ?

A mes yeux, plus que jamais dans le contexte de mondialisation libérale qui est le nôtre, la dimension internationaliste du syndicalisme est fondamentale.

Les multinationales agissent d'un bout à l'autre de la planète... alors il nous faut de manière volontariste construire des liens durables avec des syndicalistes d'autres pays, notamment en Europe. Nous ne sommes pas membres de la Confédération européenne des syndicats, mais nous réussissons néanmoins à tisser des liens au niveau européen, y compris avec des syndicats qui, eux, appartiennent à la CES. La structuration syndicale est très différente d'un pays à l'autre. Dans certains pays, il y a une seule confédération dans laquelle on trouve différentes sensibilités, plus ou moins combattives. D'autres pays connaissent une situation identique à la France avec une diversité d'organisations syndicales au plan national. Nous avons donc faite le choix de travailler avec des syndicats qui ont la volonté de construire les mobilisations et les rapports de forces, qui refusent de se situer en « syndicalisme d'accompagnement » du système par-delà les particularités liées

aux contextes locaux, par delà leur appartenance ou non à des organisations internationales.

Nous nous sommes aussi investis dans le mouvement altermondialiste, les forums sociaux mondiaux et européens, les contre G8/G20... et de façon générale dans tout ce qui permet rencontres et mobilisations communes entre mouvement syndical et mouvements sociaux de luttes (précaires, chômeurs, droit des femmes, paysans, écologistes...). Nous considérons en effet qu'il faut construire des rapports de force vraiment larges si l'on veut s'opposer aux politiques néolibérales et à leurs effets néfastes, ici comme sur l'ensemble de la planète... Au niveau européen, les enjeux sont considérables face aux politiques d'austérité généralisée impulsée par l'Union européenne. Il y a une nécessité de refonder l'Europe sur d'autres bases que celles actuelles de la mise en concurrence généralisée, du *dumping* social et fiscal, la destruction des droits collectifs, de la protection sociale et des services publics. Cela suppose de travailler à des mobilisations sociales européennes.

Un autre aspect du travail international consiste à apporter du soutien et de la solidarité à des syndicats et des militants en butte à la répression dans leur pays. Par exemple, en Algérie, les syndicats autonomes, indépendants du pouvoir contrairement à la centrale officielle, subissent une répression très vigoureuse (locaux fermés, arrestations, harcèlement permanent). Nous intervenons auprès des autorités algériennes, par des lettres ou des messages de protestation. Nous avons toujours le sentiment que c'est bien peu de choses, mais les camarades algériens nous disent que c'est très important, que cela pèse parfois sur les autorités et que cela leur montre qu'ils ne sont pas seuls. En Iran, par exemple, il n'y a pas de syndicats... En dehors de structures liées à la

hiérarchie religieuse au pouvoir, il existe quelques tentatives de création de conseils ouvriers et la répression est terrible. Malgré cela, il y a des manifestations, des grèves comme dans les transports à Téhéran ; à chaque fois, des militants sont arrêtés et envoyés en prison... et pour eux, même un petit rassemblement de 50 ou 60 personnes devant l'ambassade d'Iran à Paris, ça compte... Cela contribue parfois à leur libération !

Avant la chute, au début 2011, de Ben Ali ou de Moubarak, nous avons apporté notre soutien aux luttes en Tunisie et en Égypte. Nous avons tissé des liens durables avec des syndicalistes de ces pays et nous continuons à les soutenir dans leurs combats d'aujourd'hui.

Nous sommes engagés dans la solidarité avec le peuple palestinien pour une paix juste et durable dans la région basée sur le respect du droit international.

Même si les enjeux internationaux apparaissent parfois lointains dans le travail syndical quotidien, c'est une dimension qu'il ne faut pas lâcher !

Et l'avenir de Solidaires ?

Ces dernières années, nous nous développons sur le secteur privé, y compris dans des secteurs difficiles comme l'intérim. Mais en dépit des changements apportés par la loi de 2008, qui nous rend les choses un peu plus faciles, développer de nouvelles implantations n'est pas toujours aisé.

Certes, la représentativité n'étant plus acquise d'avance depuis qu'elle dépend des résultats aux élections professionnelles, nous ne sommes plus systématiquement confrontés à des procès pour se présenter aux élections et obtenir la représentativité, mais les patrons voient toujours d'un très mauvais œil l'implantation d'un syndicat de l'Union syndicale Solidaires. La

situation est donc contrastée : juridiquement, les choses sont devenues plus équitables, mais les patrons n'aiment pas nous voir et pour eux tous les moyens de dissuasion sont bons car nous sommes un syndicat « dérangent ». »

Les salarié(e)s qui nous rejoignent dans des entreprises où nous ne sommes pas encore présents sont donc encore confrontés à des pressions et des tentatives de répression. Cela suppose pour nous de leur donner toutes les informations pour qu'ils sachent ce qui les attend mais surtout d'être disponibles pour les soutenir juridiquement et de façon militante.

En matière de structuration et de développement, il nous aussi préparer la relève militante dans les structures de Solidaires. Nous savons par exemple, qu'en 2014, au prochain congrès national, Christian Mahieux, Catherine Lebrun, Thi Trinh Lescure et moi-même, c'est-à-dire quatre militant(e)s expérimenté(e)s, devront être remplacé(e)s. Cela se prépare en amont et il faudra que les syndicats de Solidaires s'engagent pour proposer des nouvelles têtes pour le secrétariat national. Nous savons que ce n'est pas simple, mais on a commencé ce travail au dernier congrès et des nouveaux et nouvelles sont arrivés : c'est donc possible.

Quel avenir pour Solidaires ? En voyant où en est Solidaires aujourd'hui, je reprendrais la citation de Gramsci : Il faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté... Il me semble que Solidaires avance dans la construction d'un outil qui a pour objectif le développement d'un syndicalisme combattif, un syndicalisme qui a une vision d'ensemble, qui veut « changer le monde » et non pas s'en accommoder, qui se construit à côté des confédérations traditionnelles, porteur d'une autre vision mais ayant aussi le souci unitaire... Il y a plus de 23 ans, en faisant le choix avec d'autres de construire la Fédération Sud-Ptt, puis pas la

suite l'Union syndicale Solidaires, c'était un pari un peu fou... Mais qui finalement fait son chemin petit à petit !

L'Union syndicale Solidaires a été invitée à participer à la Conférence sociale (juillet 2012) mise en place au lendemain de l'élection de François Hollande. Nous avons des contacts avec le gouvernement, différents ministres, ce qui n'étaient pas le cas auparavant : on accepte de nous écouter, peut-être même que l'on nous entend ! Tout cela témoigne de la place prise par Solidaires dans les mouvements sociaux et le paysage syndical ces dernières années. Nous avons franchi la barre des 100 000 adhérent(e)s, cela commence à compter !

Ni optimiste, ni pessimiste, je suis lucide ; je sais que le syndicalisme n'est pas une baguette magique et qu'il suppose toujours un énorme travail de terrain, un travail de fourmi qui prend du temps. Il nous faut encore grandir pour peser davantage face au patronat. Nous ne cherchons pas, comme d'autres, à vouloir devenir l'interlocuteur privilégié du gouvernement, nous ne nous inscrivons pas dans une démarche d'accompagnement, même d'un gouvernement socialiste. Nous gardons en mémoire l'expérience des années 80 où le syndicalisme s'est beaucoup affaibli, en étant notamment trop proche du pouvoir. Quelle que soit la couleur politique du gouvernement, le syndicalisme doit rester indépendant, en portant ses revendications et ses propositions, mais en gardant sa capacité de mobilisation si c'est nécessaire...

Djilla Delahaye

Les difficultés de l'action syndicale dans le cadre de l'entreprise Sephora.

Hôtesse de caisse chez Sephora (filiale du groupe LVMH – Bernard Arnault, première fortune de France) dans le magasin de Rouen, déléguée syndicale, déléguée du personnel, représentante syndicale au CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et membre du comité d'entreprise. Elle raconte pourquoi elle regrette que Sud n'ait pas existé plus tôt dans l'entreprise.

Je suis d'origine algérienne. Seul un oncle qui travaillait aux usines Renault était syndiqué à la CGT, mais il n'y avait pas de culture syndicale dans ma famille. Adhérer à un syndicat n'allait pas de soi.

Je suis entrée chez Sephora en 1994 et j'ai adhéré à la CGT en 2000. Avant, j'avais travaillé dans la grande distribution et dans une entreprise de nettoyage industriel ; je n'étais pas syndiquée. On le sait bien, les gens viennent au syndicat quand ils ont des problèmes et moi, à cette époque, je n'avais pas de soucis particuliers. Si j'avais quelque chose à dire à mon patron, il me suffisait d'aller lui parler dans son bureau.

J'ai adhéré à la CGT en 2000 sur les conseils de l'Inspection du travail venue enquêter à ma demande pour des problèmes de harcèlement dont j'étais victime dans mon magasin. Une responsable qui me disait fréquemment « tu déshonores ta race d'arabe » m'avait prise en grippe et me faisait subir toutes sortes de vexations. A la suite de cela, j'ai rapidement exercé des mandats de représentation du personnel. A l'époque il

n'existait pas de loi condamnant le harcèlement moral et je n'ai pas été vraiment soutenue.

J'ai quitté la CGT après que celle-ci m'ait retirée mon mandat de déléguée syndicale durant mon congé de maternité mais je ressentais toujours le besoin de militer devant la situation faite aux salariés de l'entreprise et de mon magasin en particulier. Cela m'a conduit à rejoindre l'autre syndicat présent dans l'entreprise à ce moment, la CFDT. Mon expérience a duré deux ans : je fus cataloguée comme trop revendicative, trop rebelle, trop dure avec la direction de l'entreprise et l'on m'a demandé de rentrer dans le droit chemin. Ce syndicat s'est montré incapable de prendre en compte la gravité de la situation subie par les salariés de l'entreprise.

J'ai décidé de quitter la CFDT et suis allée en juin 2009 rencontrer Solidaires à Rouen avec l'objectif de créer une section syndicale SUD, attirée par sa combativité. Solidaires m'a orienté vers la structure de Sud Commerces Services et je suis allée rencontrer son responsable, Laurent Degousée au siège de Solidaires à Paris.

Si Solidaires 76 et Sud Commerces Services n'avaient pas existé, sans leur soutien, je n'aurais pas pu créer une section SUD chez Sephora. Il faut le savoir, entre les mises au placard, les menaces de licenciement, les accusations mensongères de vol de produits, les pressions diverses sur les salariés « blacklistés », comme ils disent, les bas salaires, les refus d'accorder toute promotion ou augmentation, la précarité généralisée, le dénigrement systématique, les contestations répétées de toutes nos désignations de mandats, la répression syndicale n'est pas un mythe chez Sephora. Je peux en témoigner.

Au prétexte d'un prétendu acte de violence envers une élue CFDT, la direction de Sephora a engagé à mon encontre une procédure de licenciement début 2010,

après m'avoir proposé de choisir ma sanction : une mise à pied de huit jours et on n'en parlait plus si je reconnaissais ma faute, licenciement si je me refusais à reconnaître les faits. Bien entendu, il n'était pas question que je reconnaisse une faute que je n'avais pas commise, reconnaissance que la direction aurait exploitée pour me discréditer personnellement ainsi que le syndicat Sud que je représentais, et cela alors même que nous venions d'obtenir notre représentativité lors des élections professionnelles tenues en novembre 2009. Cette procédure est poursuivie actuellement par la direction malgré les refus de l'inspection du travail et de l'autorité administrative.

Notre jeune section syndicale s'est étoffée en nombre d'adhérents et de militants. Nous avons connu quelques victoires en particulier à propos des risques psycho-sociaux pour lesquels une étude très révélatrice a été menée par le cabinet Technologia ainsi que sur les conditions de travail en général. Nous avons réussi par exemple à contraindre Sephora à se mettre en conformité avec l'arrêt de la Cour de cassation qui stipule qu'il ne doit pas exister de différence de traitement entre un cadre et un employé dans le domaine de la prise en charge des jours de carence lors d'un arrêt de travail. Sephora a été condamné pour harcèlement moral envers une jeune salariée du magasin d'Amiens. D'autres procédures sont en cours et nous espérons obtenir gain de cause.

Sur le plan de la défense individuelle des salariés, grâce au soutien de plusieurs Solidaires locaux nous avons pu aider plusieurs collègues victimes de harcèlement moral ou de sanctions abusives à constituer leur dossier juridique.

Il y a toutefois des domaines à propos desquels nous n'avons pas pu encore aboutir. Ainsi par exemple,

même si dans le cadre du CHSCT, nous avons pu obtenir l'interdiction de l'encre des tickets de caisse qui entraînait des problèmes endocriniens, nous n'avons pas encore pu obtenir une véritable étude sur la qualité de l'air dans les magasins, air pollué par les émanations de parfums et autres produits à l'origine de maux de têtes dont se plaignent de nombreux salariés avec vraisemblablement d'autres conséquences sur leur santé.

Sud a un bel avenir chez Sephora. Il appartient aux salariés de le construire.



Cécile Gondard-Lalanne

Il est essentiel de construire très vite un outil syndical de contre-pouvoir et de transformation sociale.

Secrétaire générale de Sud PTT de 2005 à mai 2012 et membre du Secrétariat national de Solidaires depuis le congrès de 2011, Cécile Gondard-Lalanne n'envisageait ni de travailler à la poste ni de devenir militante active d'un syndicat.

Il a fallu qu'elle s'aperçoive qu'une maîtrise de psychopathologie clinique ne lui permettait pas de trouver un emploi et qu'elle se lasse des visites sans résultats à l'ANPE et des petits boulots qu'elle enchaîne pour qu'elle se décide à passer le concours de facteur.

Elle ne cache pas qu'ayant grandi dans une famille communiste et cégétiste l'adhésion à un syndicat lui paraissait naturelle mais lequel ?

J'étais hésitante raconte-t-elle...

Une fois à La Poste, j'ai renoué avec des militantes féministes que j'avais connues lors d'un remplacement

d'été. Elles étaient membres de SUD. En 1998, pour voir, j'ai suivi un stage d'accueil de six jours. Pour moi, c'est l'enthousiasme. Des dirigeants qui ne se prennent pas pour des dieux et mettent la main à la pâte, des militants plutôt libertaires, le refus de la hiérarchie, le souci de garder à l'esprit certaines valeurs, c'est exactement ce que je cherchais sans le savoir.

Très vite, les animateurs m'ont remarquée et à peine avais-je adhéré que, Sud cherchant à établir son influence chez les contractuels, j'ai intégré la commission qui les suit.

Un an et demi plus tard, je suis « semi-permanente » et j'anime la dite commission consacrée à ceux qui ont les statuts les plus précaires, les plus flexibles et qui ont le plus besoin d'être défendus.

En 2001, sur quota de places vacantes réservées aux femmes, je rentre au bureau fédéral de Sud-Ptt, devient totalement permanente et suis chargée de l'animation de la commission femmes, entre autres.

Mon travail à la commission femmes n'est pas très différent de celui dont j'étais chargée pour les contractuels, car 67% des contractuels sont des femmes.

À partir de 2005, en tant que secrétaire générale de Sud-Ptt, je représente l'organisation au comité national de Solidaires et participe aux commissions « Femmes » et « International » de Solidaires.

Dans ce cadre, avec une copine, j'ai organisé une formation syndicale de deux jours, formation consacrée aux inégalités de genre et aux stéréotypes entre hommes et femmes, en l'inscrivant dans l'activité syndicale. Il s'agissait pour nous de faire le lien entre les luttes syndicales et le féminisme, de donner aux militants des repères sur le plan légal ou administratif, des clés pour investir les commissions du Syndicat et obtenir un mode de fonctionnement permettant aux femmes de participer aux réunions et de prendre des responsabilités.

En 2008, j'ai été réélue secrétaire générale Sud-Ptt. Mon mandat s'est terminé en mai 2012. Au mois de mars j'ai repris mon travail à la poste dans le cadre d'un processus de professionnalisation pour la fonction de guichetier, mais ma réintégration professionnelle ne se passe pas très bien. Depuis le congrès de 2011, je suis membre du secrétariat national de Solidaires en charge de l'animation de la commission chargée des droits des femmes. Je m'inscris toujours dans le projet de développement de l'activité interprofessionnelle, en particulier sur les questions d'égalité hommes/ femmes.

Aujourd'hui, parce que le contexte politique et social international et européen est inquiétant, il est essentiel de construire très vite un outil syndical de contre-pouvoir et de transformation sociale. Il est essentiel que Solidaires réussisse à s'implanter dans le secteur privé, et Sud-Ptt chez des opérateurs concurrents de France Télécom comme SFR ou Bouygues, même si la répression syndicale est rude.



Julien Gonthier

*Faire du syndicalisme,
ce n'est pas seulement se regrouper
autour de valeurs communes...*

Je suis secrétaire général de Solidaires Industrie depuis le congrès de janvier 2012 pour un mandat de deux ans, coordinateur au niveau national en quelque sorte. Je m'occupe de l'animation des syndicats Sud et

Solidaires de l'industrie, tous types d'activités industrielles confondus, du BTP à l'agroalimentaire, de la métallurgie à la logistique.

J'ai 27 ans. J'ai quitté l'école à 17 ans quand j'étais en classe de terminale économique.

Envie de changer, envie d'aventure... Interim, petits boulots en CDD à la poste, CDI, un renvoi pour fait de grève, petits boulots encore et finalement une offre de l'ANPE pour un poste d'agent logistique chez ISS Logistique Production un peu par hasard. J'y suis toujours.

Une mère sans réelle conscience politique, un père à la CGT où il avait milité quand il était jeune, une famille ordinaire de la classe moyenne... mais j'ai vécu en cité HLM jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. J'ai vu ce qu'est la galère sociale dans la vie quotidienne et ma conscience politique s'est éveillée très tôt.

À quatorze ans, en classe de troisième, j'adhère au Mouvement des jeunes socialistes. Je voulais changer les choses, j'avais la rage, mais j'ai très vite perçu qu'au PS, il ne s'agissait que de stratégies électorales. Au bout de six mois, j'ai quitté le MJS et fréquenté les milieux libertaires et anarcho-syndicalistes. À 17 ans et demi, lors de mon premier boulot, j'ai pris ma carte à la CNT où j'ai milité quatre ans et demi et mené ma première grève qui nous a valu un licenciement. Nous avons lancé une grève sur les salaires et les conditions de travail. C'était une petite entreprise (14 ou 15 agents de production, le reste c'était des cadres). En gros, alors que la boîte avait voulu instaurer une sorte de modulation du temps de travail en dehors de tout cadre juridique, nous voulions gérer nous-même la façon dont on travaillait. Moi j'étais syndiqué, les trois autres ne l'étaient pas ; on a discuté, on s'est mis en grève spontanément le matin même sans que l'employeur le sache. Nous avons tous été licenciés. Nous avons gagné aux

prud'hommes, mais ils ont tout tenté : les vigiles, l'assignation au TGI pour grève illégale, etc. Ils ne supportaient pas la CNT, forme d'organisation syndicale pas du tout hiérarchisée et très lutte de classes : en effet comme il n'y a pas de chefs, ils n'ont pas d'interlocuteur avec qui parler pour empêcher la grève.

Par pragmatisme, pour avoir les moyens d'agir, j'ai adhéré à la CGT et deux ans plus tard, nous sommes partis collectivement à Sud.

En fait j'ai quitté la CNT à contrecœur, car c'est une très bonne école militante, mais mener une action syndicale dans une entreprise de sous-traitance, avec peu de moyens et beaucoup de jeunes précaires est vraiment très compliqué. Quand je suis arrivé chez ISS, j'étais encore à la CNT mais je militais davantage en dehors de l'entreprise. Au bout d'un moment, et à la suite d'une rencontre avec une collègue militante, c'est là que j'ai adhéré à la CGT dans une section à orientation révolutionnaire dans laquelle j'étais bien. On a monté le syndicat à deux au début, dans une boîte où le syndicalisme n'était que maison mais avec environ 2000 salarié(e)s. J'ai eu mes premiers mandats électif en tant que DP, ainsi que RS au CE et DS de l'établissement IDF. Mais lors du conflit lié au rachat partiel d'ISS Accueil et Services par ISS Logistique Production, la fédération CGT ne nous a pas soutenus et la section a éclaté pour des tensions internes. Nous sommes donc partis majoritairement à Sud-Ptt, c'est-à-dire dans une organisation dont le mode de fonctionnement nous correspondait vraiment et qui portait un projet de société pour changer le monde.

Mais en fait, l'entreprise ISS ayant été rachetée, elle relevait majoritairement de la branche industrie et nos mandats de représentants du personnel ont été contestés. Il nous a donc fallu créer un syndicat Sud Industrie chez

ISS, ce qui n'a pas été facile : se faire connaître, diffuser nos idéaux, mener des batailles, notamment la bataille juridique pour avoir le droit d'exister. C'était en 2009.

Pour moi, au début, c'était plus une bataille psychologique qu'une bataille juridique. Ma situation était hyper compliquée : ils ont fait courir des bruits invraisemblables, on ne payait pas mes heures de délégation, ils ont voulu me muter, me mettre au placard, des vigiles m'ont interdit l'accès à l'entreprise au prétexte qu'on ne souhaitait pas voir des syndicalistes sur le site, mais on a tenu. D'ailleurs, nous avons mis à profit cette période d'attente de ma réaffectation : je me suis occupé du syndicat et de la section Sud Industrie d'ISS Logistique Production qui, animée par des jeunes que rien ne destinait au militantisme syndical, est une section qui marche bien car si nous ne sommes pas les premiers en termes de voix, nous le sommes en termes d'adhérents et d'action revendicative surtout. De fait, nous répondons toujours « présents ».

Depuis un an le syndicat m'a mis à disposition de Solidaires Industrie.

Le problème de mon affectation dans l'entreprise n'est toujours pas réglé. J'ai refusé tous les dédommagements financiers et petits arrangements qui m'ont été proposé par la direction pour que je consente à partir. Je ne suis pas parti, je n'ai pas de poste ; en 2011, on m'a encore proposé de l'argent... et en attendant je milite pour l'Union syndicale Solidaires à temps plein. Ma situation est paradoxale puisque finalement c'est comme si ISS Logistique Production qui refuse de me réintégrer, me versait un salaire (au SMIC) pour que je puisse me consacrer à l'action syndicale. Davantage paradoxal quand on sait que nous sommes le seul syndicat à rien lâcher face à la boîte, et qu'il n'y aucun cadeau de part et d'autres.

Mon mandat de secrétaire général de Solidaires Industrie est un mandat de deux ans, assurément renouvelable car notre organisation est une toute petite organisation. Mais je ne souhaite pas devenir permanent syndical et nous avons constitué un collectif pour que l'animation de la vie syndicale soit réellement collective car nous sommes très attachés au fonctionnement collectif et j'en suis fier, tout comme je suis fier de faire vivre un syndicalisme de transformation sociale et de voir que les gens nous rejoignent, même des gens qui n'ont jamais milité, y compris dans de grosses entreprises comme Renault, PSA, Bombardier, l'agro-alimentaire, etc. Nous ne lâchons rien par rapport au patronat Nous agissons collectivement et sans compromis.

En gros, actuellement Solidaires Industrie compte 2500 adhérents (ce sont des vrais chiffres pas des chiffres multipliés par deux ou trois), ce qui représente sur la base d'une structuration départementale 125 implantations dans toute la France. Dans certaines entreprises de 3000 ou 4000 salariés, nous recueillons 25 à 30% des voix ; certes, nous ne sommes pas au niveau de la CGT, mais il y a comme une petite flamme, une étincelle qui donne envie d'agir.

À Sud Solidaires, je me sens bien et, au-delà des rencontres, j'ai le sentiment que ce que l'on est de train de construire dans l'industrie ne sera pas sans conséquence. Je n'aime pas dire utile, mais vraiment il y a des résultats : il y a des choses qui changent, des luttes qui sont menées, des luttes que l'on gagne et des avancées. Je crois vraiment que si Sud Solidaires se développe dans l'industrie, pour le patronat comme pour l'Etat, ce ne sera pas tout simple... Nous venons de lancer la campagne contre les plans sociaux et nous réclamons un droit de véto pour les Comités d'entreprise. Je dois l'animer et la coordonner, c'est à dire mettre

en place une politique de formation auprès de différents syndicats pour mutualiser l'expérience, les connaissances, partager, faire en sorte que chaque syndicat dispose des informations nécessaires pour décider, se battre au quotidien et mener les luttes comme il l'entend.

Par ailleurs, nous ne nous inscrivons pas dans une démarche de chapelle sectaire et même si nous sommes souvent taxés de radicaux, même si nous apparaissions comme ceux qui remettent tout en cause, nous allons démarcher les autres organisations syndicales, mais sans renoncements, sans nous renier pour réaliser l'unité à tout prix. Ce n'est pas simple car nous sommes un peu leur mauvaise conscience, mais localement il est souvent possible de se retrouver sur un certain nombre de revendications.

Je ne suis pas pessimiste, au contraire, je crois que le changement passera par les luttes. Je crois que si l'on fait du syndicalisme, c'est parce qu'on aime les gens et que l'on croit dans les individus. Effectivement la période est dure à cause du chômage et des bas salaires, mais je crois toujours qu'en se battant cela ira mieux car se battre c'est la première marche de l'émancipation individuelle et collective.

Quand j'ai adhéré à Sud Solidaires, je ne savais pas à quel point je m'y sentirai chez moi. C'est vraiment pour moi le bon compromis entre la CGT et la CNT. La CNT est actuellement une trop petite organisation où la conception du syndicalisme est parfois en décalage avec certaines réalités mais tente de faire vivre une autre tendance syndicale et c'est bien, mais un syndicat ce n'est pas seulement ça. Faire du syndicalisme ce n'est pas seulement se regrouper autour de valeurs communes, encore faut-il qu'elles soient mises en œuvre dans l'action... dans l'action et dans tous les petits actes de la vie ordinaire. Il ne suffit pas de lutter

contre les différentes formes de domination socio-économique, il faut aussi transformer les rapports entre nous et faire exister ce que nous souhaitons.

À Sud Solidaires, il n'y a pas de hiérarchie, il y a une organisation où tout le monde peut trouver sa place et entre les militant(e)s, les animateurs et animatrices, il y a ce début de relations nouvelles fondées sur la solidarité, l'amitié, la camaraderie, l'écoute, le fait de construire ensemble. C'est ce qui me plaît le plus et me donne plein d'espoir pour le futur, sans naïveté, en n'oubliant pas toutes celles et ceux à qui je dois beaucoup d'en être arrivé là.



Nicolas Laadj

*Je reste optimiste...
parce que je pense
que l'on peut renverser la tendance...*

J'ai trente-cinq ans. Je suis infirmier en psychiatrie à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, diplômé en 2003. Depuis 2011, je fais partie du bureau national de Solidaires Fonction Publique, ce qui constitue mon seul mandat politique stricto sensu au sein de Solidaires; par ailleurs, je suis membre suppléant du Conseil Commun de la Fonction Publique.

Je suis syndiqué depuis 2005. J'ai adhéré à Sud Santé-Sociaux, dont le champ de syndicalisation concerne le sanitaire, le social et le médicosocial. Notre fédération est particulière car elle concerne des structures pour moitié du secteur public, pour moitié du secteur privé comme de nombreuses structures du domaine social

ainsi que les hôpitaux publics et privés, les centres de lutte contre le cancer, les Institut Médicaux Éducatifs ainsi que les conventions collectives de la 66 et de la 51.

Je suis né en région parisienne en 1977, à Maisons-Alfort, dans le 94, le Val-de-Marne. Je suis d'origine algérienne par mon père, française par ma mère... Mon père qui est consultant privé a été militant mais il n'est pas syndiqué ; ma mère est décédée, elle était infirmière et non syndiquée. Ma famille n'est pas une famille de militants, à l'exception de ma famille d'Algérie qui était une famille de militants du Parti communiste algérien. Mais on ne peut pas dire que cela a vraiment été déterminant pour moi.

Sur le plan de mon parcours professionnel, j'ai d'abord été ASH (Agents des services hospitaliers), puis je suis devenu aide-soignant et ensuite infirmier. Ce qui m'intéresse plus que tout dans ce milieu professionnel, c'est le rapport à l'autre, les soins, le contact avec l'être humain.

Pour ce qui est des origines de ma démarche syndicale, on peut dire que je viens du milieu associatif. Dès l'âge de 17 ans, j'ai beaucoup milité à Attac. J'étais responsable du groupe local. Sur le plan politique, en 1987, j'ai fait un passage éclair au PCF, à Ivry-sur-Seine où la municipalité est communiste. J'y suis resté un an. J'ai milité aussi à l'APEIS, une association de chômeurs.

Depuis 2010, je suis détaché à temps plein, je ne fais que du syndicat, avec un mi-temps lié à un mandat local à l'hôpital Sainte-Anne c'est-à-dire sur le département, et un mi-temps au niveau national à la fédération Sud Santé.

Quand j'ai commencé à travailler je ne me suis pas syndiqué, mais je militais. Dès que j'ai intégré l'école d'infirmier(e), je suis devenu membre de l'équipe d'ani-

mation de Sud Santé, sans être syndiqué toutefois car l'ancienne secrétaire de Sainte-Anne m'a toujours dit « *Tu viens de commencer à travailler, il ne faut pas que tu te syndiques tout de suite sinon tu ne seras jamais titularisé* »... J'ai suivi ses conseils et je ne me suis syndiqué qu'en 2005 lorsque j'ai été titularisé. La secrétaire m'a alors dit « *Titulaire... c'est bon, tu peux adhérer* ». J'ai donc adhéré à Sud Santé Sociaux. En 2006, j'ai été élu secrétaire départemental, en 2007 il y a eu les élections professionnelles et en 2010 j'ai rejoint l'équipe du secrétariat fédéral. En 2011 j'ai intégré le bureau de Solidaires Fonction Publique et l'année dernière je suis devenu suppléant au Conseil Commun de la Fonction Publique qui regroupe la Fonction Publique territoriale, hospitalière et d'état.

J'aurais pu aller à la CGT comme beaucoup, mais j'ai choisi d'adhérer à Sud Solidaires car j'y retrouvais les valeurs et les engagements qui étaient les miens.

Au niveau parisien, dans l'hôpital public, le taux de syndicalisation est assez bon, au regard de la syndicalisation nationale. Dans l'hôpital où je travaille, nous sommes une centaine et nous arrivons avant la CGT aux élections professionnelles ; mais au niveau national, nous sommes le plus gros des plus petits, si l'on peut dire, nous obtenons 10% des voix derrière la CGT, FO et la CFDT.

Il faut préciser que si dans le secteur public, les résultats aux élections professionnelles nous ouvrent des droits et du temps syndical, il n'en va pas de même dans le secteur privé. De ce fait, militer, lutter, faire de la syndicalisation, aller voir les équipes est beaucoup plus difficile et il faut y consacrer du temps personnel.

Actuellement nous nous battons contre les Ordres professionnels en général et particulièrement contre les Ordres infirmiers, nous tentons d'obtenir des embauches

dans le milieu hospitalier car la pénurie de personnel prend des dimensions dramatiques, en raison d'une dégradation conséquente des conditions de travail, et nous réclamons une revalorisation salariale... Sur ce point, Marisol Touraine et Marylise Lebranchu n'ont pas manqué de nous faire beaucoup de promesses pour remédier aux effets néfastes du gel du point d'indice décidé il y a plus d'un an et demi par Nicolas Sarkozy, mais les arbitrages rendus par le Président de la République semble compromettre ces bonnes intentions.

Nous restons donc sur nos gardes.

La réforme de Roselyne Bachelot, la loi HPST (Hôpital, patients, santé et territoires) a eu un gros impact sur l'organisation du service du système sanitaire, social et médico-social. En fait, que l'on dépende du secteur privé ou du secteur public, des services sanitaires ou sociaux, on est soumis aux mêmes conséquences : suppressions d'emploi, manque d'effectifs, horaires de fous, fermeture de services hôpitaux de proximité, de centres IVG et, notamment en région, de services d'urgence. En principe seul le secteur privé est à but lucratif, mais depuis l'introduction de la tarification à l'activité (la T2A), même dans le secteur public nous faisons face à un système complètement concurrentiel et marchand : il faut faire de l'argent, il faut faire plus d'actes en médecine chirurgie etc, il faut faire du chiffre, il n'y a que cela qui compte, il faut faire rentrer de l'argent.

Pour tous les personnels cela engendre une grande souffrance au travail. Les gens qui choisissent de travailler dans le secteur hospitalier ou social n'ont pas pour motivation première de « faire du chiffre » car pour eux ce qui importe, c'est le soin, l'aide apportée à l'autre. Ils vivent très mal cette sorte de contrainte à mal faire leur travail. Les conditions de travail sont telles

que beaucoup s'en vont, même s'ils ont le statut de fonctionnaire... ou bien alors ils se spécialisent, changent de branche ou font de l'interim. En moyenne, la durée de vie professionnelle d'un infirmier est de sept ans. C'est tout dire...

Très souvent les gens viennent au syndicalisme parce qu'ils ont des soucis personnels de conditions de travail, de rémunération, etc. Quand ils adhèrent dans cette optique-là, on ne les voit pas beaucoup, parce qu'une fois leur problème réglé ou non réglé d'ailleurs, ils s'en vont... Il faudrait réussir à leur faire comprendre que ce qu'eux-mêmes subissent, leurs collègues dans le service d'à-côté le subissent aussi, que l'intérêt c'est de faire en sorte que les gens se parlent entre eux... L'important c'est de redonner du sens et de l'intérêt au travail collectif.

Depuis les années 1980, les gens ne voient pas la nécessité d'être syndiqué et nous, nous ne réussissons pas à communiquer efficacement pour expliquer pourquoi il est important de l'être. On ne parvient pas à communiquer sur l'intérêt du syndicalisme, sur l'intérêt de revendiquer, de conquérir davantage de droits. Au lieu d'être dans une dynamique offensive, dans une dynamique d'attaque, le syndicalisme demeure enfermé dans une dynamique de repli, il reste sur la défensive, Solidaires tente de changer tout cela.

Moi je n'ai pas adhéré à Sud Santé sur la base de la défense de mes intérêts individuels personnels. Mon attente était d'emblée de l'ordre du collectif et même si je peux déplorer le faible taux de syndicalisation, je ne regrette pas mon choix militant.

Solidaires, unitaires et démocratiques... les valeurs de Sud me plaisent et je vois qu'elles sont mises en œuvre par beaucoup de camarades dans le fonctionnement de nos équipes militantes.

Il y a des convergences dans les luttes, dans les collectifs et je trouve que c'est bien. Nous ne sommes pas enfermés dans une doctrine syndicale sectaire, nous sommes ouverts à de nombreux mouvements, le mouvement des chômeurs, le mouvement de coordination de défense des hôpitaux de proximité, etc. et c'est une force pour le mouvement syndical.

Alors je vois l'avenir de notre fédération syndicale avec optimisme. Solidaires est un mouvement jeune dans le mouvement syndical et c'est un mouvement novateur. Nous tentons de faire exister une vision différente du monde du travail et un syndicalisme différent.

Si nous continuons comme cela, de façon telle que les salariés se reconnaissent dans Solidaires, en dépit du nombre d'adhérents, je reste optimiste... parce que je pense que l'on peut renverser la tendance.



Hélène Ohresser

Un mouvement social n'est jamais perdant... On construit toujours, même dans la défaite...

J'ai 42 ans, j'enseigne l'histoire géographie dans un lycée d'enseignement général des quartiers nord de Marseille. J'ai adhéré à Sud Éducation en 2000 et je milite aussi en faveur des minorités sexuelles, contre les discriminations de sexe et de genre. Avant j'étais à la FSU, au SNES. J'ai toujours été syndiquée parce que la carte du SNES fait partie du lot des cartes que l'on prend avec la MGEN, la MAIF et la CAMIF quand on rentre dans l'enseignement. C'est presque obligatoire...

Je suis d'une famille chrétienne démocrate, socialiste, une famille de militants associatifs. Mon père était médecin, ma mère infirmière, sans réel engagement politique ni syndical, mais ils étaient de gauche, engagés dans la vie publique malgré tout ; on parlait politique à la maison, à table, même si ce n'était pas ce qui structurait la vie de famille.

Mon premier engagement, c'est en 1986, au moment du mouvement contre la loi Devaquet. J'étais lycéenne, en classe de seconde ; sur le fond je n'y comprenais pas grand-chose, sauf que c'était injuste... mais cette grève a vraiment été pour moi l'expérience du combat et du pouvoir de la rue. Un sentiment de victoire, avec les étudiants, les AG, les premières banderoles, et puis aussi, avec l'assassinat de Malik Oussebine, l'apprentissage douloureux du fait que la rue peut être meurtrière, que le combat est dur, mais enthousiasmant, formateur.

En 1986, il y avait une coordination lycéenne locale ; l'UNEF tenait le mouvement. Je n'avais pas de responsabilités particulières mais je faisais partie des « grandes gueules », dans un mouvement « sans chefs ».

Je n'ai jamais adhéré à l'UNEF, mais je participais à tous les mouvements, nombreux pendant mes années de fac. Nous formions un petit groupe sur une ligne anarcho-syndicaliste, nous disions que les décisions devaient se prendre en AG souveraine, etc. Mais je n'étais pas dans un groupe anar ; certains camarades étaient à la CNT ou à l'équivalent d'Alternative Libertaire, mais moi je pensais, à l'époque, que c'était beaucoup plus pertinent d'être un électron libre, totalement indépendant.

En 1995, reçue au CAPES, je suis devenue enseignante. Dès l'automne, j'étais dans la rue pour le grand mouvement de 1995 et j'ai bien compris qu'à la différence de la faculté, sur le lieu de travail, la structuration syndicale était nécessaire.

La section SNES de mon établissement était une section militante, assez importante et tête de pont du combat. J'étais proche de la tendance Émancipation, donc un peu sur la marge de l'organisation syndicale.

À Marseille, en 1999, avec quelques militants de la FSU, nous avons constitué une première coordination anti Allègre, mais le SNES a refusé de nous soutenir. Pour la FSU, critiquée de tous côtés, le mouvement Allègre a été un moment difficile : la frange réformiste disait « il ne faut pas attaquer Allègre » et la frange un peu plus radicale qu'il ne fallait pas s'interdire de descendre dans la rue, même sous un gouvernement de gauche plurielle.

Sud Éducation s'est créé à ce moment-là dans les Bouches-du-Rhône. Aussi, après un conseil académique du SNES au cours duquel j'ai pu constater des manipulations dans les choix d'orientation, je suis partie sans regret.

J'ai alors rejoint le groupuscule qu'était Sud Éducation. Nous étions une dizaine bien déterminés à construire un nouvel outil syndical. Ce furent des années très enrichissantes. On essayait d'être vraiment présents sur le terrain, dans tous les établissements en lutte pour expliquer qu'il y avait d'autres manières de faire et de vivre le syndicalisme. Le mouvement de 2003 a été déterminant pour Sud Éducation. À Marseille, au niveau interprofessionnel, la mobilisation a été très forte. Dans l'éducation, de mars à fin juin, avec des AG centrales, des AG inter-catégorielles, des AG décisionnaires sur le vote de la grève reconductible, nous avons été très actifs et avons pu montrer une pratique syndicale différente. Nous sommes devenus beaucoup plus visibles ; après le mouvement de 2003, nous avons plus de 50 adhérents.

Actuellement, à Sud Éducation nous sommes 140 sur le département. Beaucoup pensent que nous sommes

très nombreux (400 ou 500) parce que nous sommes sur tous les terrains (RESF etc.) et il est vrai qu'aux élections professionnelles nous multiplions nos chiffres par 6 ou 8 car nous avons beaucoup de sympathisant(e)s. Nous n'avons pas de bureau, nous désignons des responsables départementaux sur le papier parce que l'administration en veut, mais nous n'avons pas de permanent(e)s et nous faisons tourner les mandats.

J'ai été élue commissaire paritaire au rectorat pendant deux ans pour représenter Sud, puis j'ai démissionné de mon mandat pour que d'autres occupent cette fonction.

Au sein de Solidaires, on reproche souvent à Sud Éducation d'être anarcho-syndicaliste... mais chez nous, il n'y a pas de prise de pouvoir, c'est une vraie démocratie directe ; parfois nous sommes contrariés parce qu'il y a des désaccords, mais même si la démocratie directe ralentit les choses, car elle implique l'engagement de tous, elle permet à chacun de se saisir de l'outil syndical et de sentir que c'est bien « son » outil syndical.

Depuis la rentrée 2011, je suis secrétaire départementale de Solidaires 13, avec une décharge à mi-temps donnée par Sud Éducation et je ne cesse pas de me dire à quel point je suis contente d'appartenir à une organisation qui fonctionne sur des principes et des valeurs qui m'ont toujours guidée, une organisation qui continue à se donner comme objectif « la transformation sociale ».

Par ailleurs et c'est la raison pour laquelle j'ai accepté de m'engager dans Solidaires 13, le mouvement de 2010 sur les retraites nous a fait sentir la nécessité d'un combat interprofessionnel fort où Solidaires devait prendre toute sa place. Dans le département nous sommes une organisation importante qui compte 3500

adhérents et 29 structures qui fonctionnent différemment et qui n'ont pas nécessairement les mêmes positions. Les décisions relatives à telle ou telle manifestation, tel ou tel tract etc. ne vont jamais de soi. L'essentiel du travail est d'obtenir le consensus et ce n'est pas simple même si nos valeurs nous rassemblent.

On dit souvent que les lourdes défaites de 2003 et de 2010 ont entraîné une perte de confiance dans les appareils syndicaux. On entend régulièrement les mots « traîtres » ou « tous pourris », pourtant s'il existe bien un sentiment de désaveu, il existe aussi une vraie dynamique de syndicalisation, en dépit de la répression syndicale, d'une répression syndicale systématique dont nous avertissons tous ceux qui souhaitent adhérer. Il en est toujours ainsi : dès que nous ouvrons une section syndicale, nous sommes attaqués en représentativité par le patronat et/ ou par une autre organisation syndicale. La bataille juridique commence (le plus souvent nous la gagnons), contre des patrons qui n'ont pas à établir la vérité de leurs dires, alors qu'il nous appartient de prouver que leurs accusations sont fausses. Mais je suis persuadée que l'Union syndicale Solidaires est vraiment une force capable de s'imposer dans le paysage syndical et d'orienter les luttes à venir dans la rue. Nous avons l'outil qu'il faut, même et surtout dans un contexte de social-démocratie, car nous aurons le discours différent, le discours qui permettra d'affirmer davantage nos valeurs quand d'autres se tairont.

De plus, moi (et c'est ma chance), je n'ai jamais l'impression de perdre. On gagne toujours quelque chose, en persuasion, en conviction, en expérience, en adhérent(e)s aussi. Un mouvement social perdant ne l'est jamais tout à fait. On construit toujours, même dans la défaite.



Pascal Poyen

Il nous explique pourquoi pour lui l'important est de faire prendre conscience du fait que le syndicalisme est une aventure collective.

J'ai 43 ans je travaille au centre des finances publiques à Chalon-sur-Saône depuis 2005 et je suis adhérent de Solidaires Finances Publiques et secrétaire départemental, c'est-à-dire représentant de l'Union syndicale Solidaires de la Saône-et-Loire depuis 2003, presque 10 ans déjà. Il n'est pas vraiment facile de trouver des gens qui veulent et peuvent s'investir dans l'animation de la vie syndicale, car l'envie de... ne suffit pas, il faut donner du temps, beaucoup de temps.

Mes parents sont sympathisants socialistes, on parlait politique à la maison, mais de l'engagement syndical vraiment très peu. Ma mère était institutrice, adhérente de la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN), mais non militante ; mon père était commerçant, donc non syndiqué. C'est mon parcours scolaire un peu atypique qui m'a sensibilisé à la nécessité de s'organiser pour défendre ses intérêts dans le monde du travail.

Après un baccalauréat technique de secrétariat et une année de faculté de langues, je suis allé en CFA (Centre de formation d'apprentis) pour travailler dans la mécanique automobile. Un vrai choc culturel et une vraie prise de conscience de ce qu'est le monde du travail et de la façon dont on y est considéré...

C'est en 1991, lorsque j'ai été reçu au concours des Mines et suis rentré dans l'administration que j'ai rencontré des gens qui ne se laissaient pas faire par leurs chefs et qui m'ont montré par la pratique comment il était possible de se battre pour défendre ses intérêts. J'avais 22 ans.

Dans mon secteur, le contrôle technique des poids lourds, service rattaché au ministère de l'Industrie (DRIRE), en guise de syndicat, il n'existait alors qu'une sorte d'Amicale, un groupement professionnel d'experts techniques, un syndicat corporatiste d'une certaine catégorie professionnelle, un syndicat autonome. Cette Amicale s'est transformée véritablement en syndicat en 1997 lorsque la DRIRE a été rattaché au ministère des Finances. Nous nous sommes affiliés à la Fédération Des Syndicats Unitaires (FDSU) par l'intermédiaire du Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI) qui avait créé cette fédération des Finances et j'ai découvert qu'au-delà de la défense des intérêts professionnels catégoriels, on pouvait aussi s'investir pour les autres. Le SNUI était déjà membre de l'Union syndicale Solidaires.

Simple adhérent de base, militant de section, secrétaire régional, membre du bureau national, secrétaire départemental, sur le plan syndical, j'ai un peu tout fait, si l'on peut dire... j'ai occupé l'ensemble des fonctions qui façonnent un militant, C'est ce chemin qui m'a permis de créer avec mes camarades locaux une union syndicale Solidaires locale. C'était en 2003 au moment de la bataille contre la réforme Fillon des retraites. 2003 c'est aussi pour moi l'annonce de la privatisation des contrôles techniques des poids lourds car on nous supprimait purement et simplement notre boulot sans véritable perspective et volonté de reclassement à l'Industrie. Nous avons dû faire face à un véritable plan social et ça, en tant qu'agent de l'état, beaucoup l'on vécu et le vive encore comme un traumatisme, ce qui a encore renforcé mes certitudes sur la nécessité de lutter collectivement.

Avec quelques camarades du SNUI, des Douanes, de Sud Éducation et surtout avec Sud Kodak (avant que

Kodak disparaisse en 2006), nous avons décidé de monter une structure départementale ; ensuite les autres syndicats Sud existants dans le département (Sud Ptt, Sud Alstom...) nous ont rejoint. Nous avons eu des journaux, du matériel, des appuis et surtout la pratique et l'expérience des camarades du privé. Mais pour moi, ce qui est fondamental, c'est que Solidaires soit une organisation dont le fonctionnement permet le respect de l'autonomie et de l'indépendance de chacun. C'est un type de syndicalisme qui se fait à la base, par la base, pour la base et c'est ainsi que je conçois les choses et me considère comme militant aujourd'hui. L'essentiel maintenant c'est de réussir à faire vivre et développer la structure interprofessionnelle. Nous avons approximativement entre 300 et 400 adhérents répartis sur une quinzaine de syndicats et nous sommes bien implantés dans le privé, en particulier dans le secteur industriel. Il faut noter la caractéristique du département de Saône-et-Loire, département encore fortement industriel : « les usines à la campagne » et le Pôle nucléaire Bourgogne avec AREVA, métallurgie acier-inox, agro-alimentaire etc. C'est très important car pour qu'un syndicat interprofessionnel soit vraiment interprofessionnel, il ne peut pas se contenter de regrouper des syndicats de la Fonction publique. Nous avons une bonne assise aux Finances publiques (Impôts-Trésor), aux Douanes, dans le Rail et dans des entreprises comme Schneider ou Michelin, mais l'enjeu pour nous c'est de réussir à s'implanter là où nous ne le sommes pas encore, de mener les batailles juridiques et militantes pour créer de nouveaux syndicats en dépit de l'importance de la répression syndicale. Changements d'horaires ou de postes au dernier moment, refus de promotion, montage d'accusation bidon, faux arguments, faux témoignages, entretien préalable à licenciement, procès en représentativité, tout

est bon pour la direction d'Arcelor Mittal, de Daunat (les sandwiches) ou d'Iveco FIAT et, pour nos militants, le prix à payer est très lourd.

Par ailleurs, à certains égards, j'ose le dire, la vie de militant(e) est quelque part une vie qui peut prendre le dessus sur la vie tout court. En raison du peu de moyens dont nous disposons, cela prend beaucoup de temps et la vie personnelle, la vie familiale n'ont plus de place ; il faut donc être très attentif et vigilant pour apprendre à maîtriser les urgences car tout est toujours urgent.

Très souvent, ceux qui nous rejoignent adhèrent parce qu'ils songent d'abord à la défense de leurs intérêts personnels. Ce qui importe donc pour moi chargé d'animer la structure interprofessionnelle est d'essayer de leur faire prendre conscience du fait que le syndicalisme est une aventure collective. Notre combat ne s'arrête pas à la défense d'un individu, ni même à ce qui se passe dans notre champ professionnel. À certains égards, pour moi, être militant syndical au sein de l'Union syndicale Solidaires, c'est une autre manière de faire de la politique, c'est faire de la politique autrement.



Julien Troccaz

*Pour moi, militer ce n'est pas
une corvée, c'est comme une passion,
une vraie passion...*

J'ai 27 ans, je suis rentré à la SNCF comme agent de mouvement à 18 ans en août 2002.

Je représente quelquefois la Fédération des syndicats SUD-Rail au conseil national et au bureau national de Solidaires.

Mon père était cheminot, mais il n'a jamais été militant, ma mère qui travaille dans une halte-garderie n'est pas militante non plus. Mes parents ne sont ni de gauche, ni de droite, plutôt apolitique. Moi, je me suis toujours beaucoup investi dans le monde associatif et dès que je suis arrivé sur le marché du travail, j'ai cherché un syndicat.

En gros, j'avais le choix entre la CGT, organisation syndicale majoritaire à l'époque à Chambéry et SUD-Rail qui était en construction et en développement. Dans un premier temps, j'ai eu quelques contacts avec des militants CGT, mais à la suite du mouvement de novembre décembre 2005, déçu par la CGT pour des raisons de fonctionnement interne et de stratégie syndicale, je suis allé à SUD-Rail. J'ai donc adhéré en janvier 2006 après le grand mouvement concernant l'IDTGV et l'externalisation, la filialisation des activités de la SNCF. Très vite, j'ai eu des responsabilités syndicales. Militant de base en janvier 2006, trois mois avant les élections professionnelles, je me suis présenté comme délégué du personnel. J'ai été élu en mars 2006 et puis très rapidement, je suis devenu animateur d'une section syndicale puis du syndicat régional SUD-Rail de Chambéry ce qui représente 4 départements (l'Isère, la Savoie, l'Ain et la Haute-Savoie). Depuis bientôt trois ans, je suis membre du bureau fédéral, instance interne qui, avec ses 17 militants dans toute la France, est chargée d'animer et d'impulser la vie de la fédération des syndicats SUD-Rail. Par ailleurs, je la représente au conseil national ainsi qu'au bureau national de Solidaires et j'essaie de participer aux réunions locales de Solidaires en Savoie. Mais de fait, mon engagement syndical à SUD-Rail implique automatiquement mon investissement à Solidaires. Nous avons mené des combats importants, en 2007 sur les régimes spéciaux, en avril 2010 contre la politique de démantèlement de la

SNCF de Guillaume Pépy et à l'automne 2010 le combat sur les retraites ; mais au-delà de SUD-Rail, Solidaires, c'est-à-dire l'union interprofessionnelle, c'est vraiment important car s'il faut défendre les intérêts collectifs et individuels des travailleurs du rail, il faut aussi construire une société meilleure, plus juste et cela on ne peut le faire que si tous les salariés sont rassemblés dans les luttes. Le syndicalisme que j'aime et que j'ai appris à Sud ne s'arrête pas aux portes de la SNCF. Nous avons de nombreux champs d'activité, avec des associations d'usagers, des partis politiques, des organisations caritatives, avec toutes sortes de gens. Pour moi, militer ce n'est pas une corvée, c'est comme une passion, une vraie passion.

Actuellement, je suis permanent syndical, je n'ai donc aucune activité professionnelle, mais d'une part en vertu des statuts de SUD-Rail je ne peux bénéficier d'une décharge syndicale totale que pour une durée de six ans, d'autre part je ne veux pas « faire carrière dans le syndicalisme » comme on dit, j'ai envie de retourner au travail, aux côtés des collègues, aux côtés des salariés. Chez nous, à l'Union syndicale Solidaires, il n'y a pas de hiérarchie, il n'y a pas ceux qui sont à Paris et ceux qui sont en bas, il n'y a pas ceux qui sont au-dessus, qui prennent des décisions et ceux qui appliquent, chez nous il y a un esprit collectif et c'est cela qui m'intéresse. Aucun bureau politique ne donne des ordres. Les décisions sont prises collectivement au terme de débats qui permettent de trouver une position commune et quand elles sont prises, elles sont mises en œuvre. Ce fonctionnement que l'on veut solidaire, unitaire et démocratique implique écoute et respect mutuel, une liberté de ton aussi, mais il faut néanmoins pouvoir décider car il faut passer à l'action et sur ce plan, on ne fait pas ce que l'on veut, on applique la décision collective que l'on soit d'accord ou pas.

Pour l'instant, je n'ai jamais eu envie d'adhérer à un parti politique car pour moi faire du syndicalisme c'est faire de la politique. J'ai choisi d'être un militant syndicaliste, car je pense que si nous voulons une société plus juste, il faut que les salariés s'organisent, montent des syndicats dans toutes les entreprises afin de créer un rapport de force sur le terrain. C'est ainsi que l'on peut réussir à faire changer les choses. Je ne crois pas à l'efficacité de la politique politicienne.

Mais je suis optimiste. D'ailleurs, quand on a pour objectif de faire changer les choses, on ne peut qu'être optimiste.



Denis Turbet-Delof

*J'aimerais pouvoir donner aux jeunes
l'envie de s'impliquer syndicalement...*

Au congrès de Villefranche en juin 2011, j'ai été élu secrétaire national de Solidaires.

J'ai 57 ans, je suis marié, père de famille. Je suis un « vieux » militant. « Permanent » élu avec une décharge totale depuis 1998, je n'exerce plus d'activité professionnelle au sens propre du terme.

Mon père, qui a fini sa carrière comme directeur dans une célèbre banque d'affaires privée était issu d'une famille bourgeoise bordelaise. Ses opinions, très marquées par sa profession, étaient assez proches de celles d'un Raymond Barre, par exemple. Ma mère qui, à 83 ans, vient de voter Mélenchon, est originaire d'une

famille citadine périgourdine. Ses convictions sont plutôt ancrées à gauche. Toute ma jeunesse, je l'ai passée Porte Champerret dans le 17^e arrondissement de Paris. Les dîners étaient donc animés dans cette famille par ailleurs très accueillante et très ouverte sur les questions de société.

En 1968, j'avais 13 ans, mais en 1972, au moment de la lutte contre la loi Debré, j'étais lycéen en classe de première au lycée agricole de Bourges et j'ai été choisi, un peu par hasard en raison du fait que j'étais de Paris, pour représenter mon établissement à la coordination nationale des lycéens. Pour moi, tout a commencé là, par la révolte « naturelle » d'un petit jeune de 17 ans porté par les événements de l'époque. Toutefois on ne peut pas parler de conscience politique. Pas davantage lorsque de mars à mai 1976, étudiant en géographie à Bordeaux, au moment de la grande grève contre le plan Saunier-Seité, j'ai participé comme tout le monde, aux diverses coordinations étudiantes et représenté mon UFR lors des réunions à Censier à Paris. J'étais bien avec les copains qui avaient envie que « ça bouge » et je partageais l'esprit de fronde du moment. Après mes études, je me suis présenté à divers concours administratifs et suis devenu, un peu par hasard, contrôleur stagiaire des impôts en octobre 1980. Six mois d'école à Clermont-Ferrand, stage à Limoges, première affectation à Vanves. J'étais marié, j'habitais Courbevoie dans un immeuble de l'administration, j'étais devenu un salarié, mais au fond de moi, j'étais toujours encore un peu étudiant.

J'ai découvert le syndicalisme à la fin de l'automne 1981 quand une militante du Syndicat National Unifié des Impôts m'a proposé un jour de participer à une réunion du bureau départemental des Hauts-de-Seine. Là, Il y avait un jeune camarade qui, comme moi, n'avait pas l'esprit dévolu au seul monde du travail...

Nous aimions écrire. Notre première activité syndicale fut la création d'un journal syndical départemental, *L'impôt cible* qui existe encore d'ailleurs. Nous étions ravis du jeu de mots ! En 1982, j'ai été élu secrétaire départemental du SNUI 92. C'est ainsi que cela a commencé.

J'étais devenu fonctionnaire des impôts essentiellement par souci alimentaire et non par vocation, je suivais d'ailleurs à cette époque des cours à l'école du Louvre. Mais mon activité syndicale au SNUI m'a permis de saisir l'importance sociale de mon métier apparemment austère et rébarbatif. Au contact de la situation des contribuables, j'ai très vite pris conscience de l'importance du problème de l'inégalité et du partage des richesses. J'ai compris que sur le plan social l'impôt était véritablement un outil de redistribution des richesses.

Lorsque j'ai voulu me rapprocher de Bordeaux, j'ai été affecté en Vendée, en fiscalité des entreprises, chargé du secteur de la pêche et de l'agriculture, milieu dont j'ignorais tout.

Mais le fait d'être militant au SNUI, m'a permis d'avoir une approche plus sociale des problématiques fiscales des marins-pêcheurs lorsque, mandaté par mon administration, j'animais des réunions d'information auprès de leurs collectifs locaux. À l'assemblée générale de juin 1983, j'ai été élu secrétaire départemental de Vendée, fonction que j'ai exercé jusqu'en 1989 avant d'être mandaté trois ans à Paris pour la commission administrative paritaire nationale de la catégorie B, commission qui traite, entre autres, des problèmes de mutation et de promotion des fonctionnaires de cette catégorie.

En 1992, de retour en Vendée, j'ai été élu comme administrateur syndical régional des Pays de la Loire.

J'ai donc représenté cette région pendant trois mandats de deux ans.

C'est au cours de ce mandat, à partir des années 1993-1994, après le mouvement pour les chômeurs, qu'avec un camarade de Sud Ptt, nous avons commencé à construire le Groupe des Dix local qui s'est ensuite transformé en Union syndicale Solidaires départementale de la Vendée. Ont participé à cette création le SNUI, Sud-Rail, Sud Ptt, Sud Éducation, la Caisse d'épargne et la Banque de France, c'est-à-dire presque exclusivement des syndicats du secteur public.

Pendant toutes ces années je jonglais entre mon activité professionnelle et mes mandats syndicaux.

En 1998, j'ai été élu secrétaire national du SNUI pour un mandat de trois ans ; dès lors j'étais détaché et je vivais la semaine à Paris.

Puis je suis revenu en Vendée en 2001 et j'ai été élu comme porte-parole du Solidaires 85, activité que j'ai exercée pendant dix ans tout en ayant un mandat national de « formateur syndical » pour mon organisation le SNUI.

Depuis, Solidaires Vendée est constitué de plus de quinze syndicats implantés tant dans le secteur privé que public et réuni plus de 700 adhérents. Un syndicat de retraités s'est également développé. Au cours de ces dix années nous avons pu nous faire entendre et nous installer sans rougir dans le paysage syndical départemental. Autorités, médias, connaissent désormais notre union. Le fait d'être logé dans une bourse du travail a permis de nous situer plus clairement. Désormais Solidaires se développe encore puisqu'une antenne s'est ouverte à Fontenay-le-Comte et que bientôt une autre s'ouvrira aux Sables-d'Olonne.

Ces activités ont pris fin en 2011 dès lors que j'étais élu secrétaire national de Solidaires. Au sein du

secrétariat national, à Paris, je suis chargé de suivre les dossiers de la Fonction publique et de la protection sociale. Mon mandat s'achèvera en 2014, mais si les camarades me mandatent à nouveau, je serai prêt à poursuivre mon investissement au sein de Solidaires.

Parallèlement je suis aussi secrétaire national du SNUI, devenu récemment « Solidaires Finances publiques », ce qui me permet d'avoir toujours un regard critique sur mon métier d'origine : la fiscalité.

Certains pourraient juger ce « cursus » plutôt comme celui d'un « professionnel du syndicat ». Mais en réalité à Solidaires nous ne sommes jamais éloignés du terrain et de notre milieu professionnel. Jusqu'en 2011 bien que détaché, j'ai toujours eu un bureau au sein de l'hôtel des Finances où j'étais affecté. J'ai toujours eu un pied dans cet environnement.

Je n'ai aucune activité politique militante au sens propre. Selon moi, le mélange des genres n'est pas pertinent. Par respect pour les adhérents de mon organisation, il m'apparaît incompatible d'être à la fois un responsable syndical et un responsable politique. L'essentiel est que nous partageons les mêmes valeurs, celles qui sont inscrites dans le préambule de nos statuts.

Je ne regrette pas mon choix ni mon itinéraire, bien au contraire.

L'action syndicale a transformé mon activité professionnelle qui aurait pu être tristounette et routinière et grâce aux analyses développées par Solidaires Finances publiques (ex SNUI, ex Union SNUI SUD Trésor). Elle m'a donné un regard critique informé, sur l'évolution de notre société. Mon syndicat professionnel a une fameuse histoire. D'une part, très largement majoritaire depuis 1982, il est la première organisation syndicale aux Finances publiques. D'autre part, s'inspirant de la Charte d'Amiens, il a le double souci de défendre au quotidien ses adhérents et les salariés du secteur, pour

leur carrière, leur notation et promotion, bref tout ce qui concerne les conditions de vie au travail. Mais aussi celui de porter un regard critique, sur les missions et les conséquences des différentes politiques fiscales. Il analyse sur le fond le fonctionnement de l'état et de la société en général. Un fonctionnaire des impôts militant à Solidaires Finances publiques est bien évidemment en tant qu'agent de l'état tenu au devoir de réserve, mais syndicalement il peut plus librement dire ce qu'il pense des directives et des décisions qui relèvent des politiques fiscales. Il faut souligner d'ailleurs que depuis quelques années, aucune nouvelle disposition fiscale n'est annoncée sans qu'aussitôt l'organisation ne soit questionnée par les médias intéressés. Il est devenu le syndicat incontournable, une sorte de référence en matière de fiscalité non seulement pour ses analyses (le bilan fiscal qu'il publie chaque année), mais pour ses propositions.

Je me retrouve pleinement dans les valeurs de Solidaires Finances publiques et de l'Union syndicale Solidaires dont je partage le projet de transformation sociale. Je m'y sens comme un poisson dans l'eau. Nous avons une totale indépendance politique et nous le revendiquons. En fait, nous nous attachons à appliquer la double besogne d'un syndicalisme d'adhérents qui défend au quotidien ses mandants et qui porte un regard critique sur les causes des régressions sociales que nous subissons. Dans le cadre de notre action quotidienne, nous sommes résolument opposés aux valeurs défendues par le système libéral et capitaliste et sur le plan plus politique nous luttons contre celles prônées par le FN (Front national).

Dire que sur le plan personnel, la découverte du monde syndical m'a donné de l'assurance est une évidence, et grâce à la structure interprofessionnelle j'ai des contacts avec des gens que je n'aurais jamais

rencontrés. Toutefois, le droit à la vie privée est un droit fondamental et je n'ai jamais voulu sacrifier sur l'autel du syndicalisme mon autre vie : la famille, les amis, la culture sous divers aspects. C'est une question d'équilibre.

Au cours des dix dernières années, Solidaires a acquis une représentativité de fait. Notre présence dans les luttes, dans la rue lors des mobilisations en est la démonstration. Mais, même si maintenant Solidaires participe à de nombreuses instances dans le cadre des relations institutionnelles, avec le patronat, l'État, mais aussi dans l'intersyndicale, il nous reste à conquérir une reconnaissance explicite par la loi.

Depuis 1981, notre organisation n'a cessé de progresser. Son dynamisme est réel. C'est pourquoi j'aimerais donner aux jeunes l'envie de s'impliquer syndicalement. Ils ont trop souvent le sentiment que le syndicalisme n'a pas été à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontés dans un monde marqué par tant d'individualisme et d'injustice.

Changer la société qui aujourd'hui est plus destructrice que jamais, est une belle utopie qu'il faut transformer en réalité. Par mon investissement je veux pouvoir montrer aux nouvelles générations de militant(e)s que c'est par la solidarité et l'implication pour des valeurs de justice et de fraternité que l'on peut, à sa manière, participer à ce noble combat.

Notre organisation

L'Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui rassemble des organisations partageant des valeurs communes et animées d'un projet commun, selon des règles de fonctionnement originales. Ce mode de fonctionnement repose sur une volonté partagée de créer une force d'entraide permettant à chaque organisation d'exister avec plus de puissance d'action et d'expression dans le champ syndical global. Il est également marqué par la volonté de mutualiser les moyens, les savoir-faire des uns et des autres, les compétences acquises dans certains domaines, pour en faire profiter l'ensemble de notre Union syndicale.

Le souci de préserver l'autonomie des organisations, de ne pas les déposséder de leurs positions, d'éviter les dérives bureaucratiques et la mise en place de superstructures de plus en plus éloignées des réalités des adhérent(e)s de base... toute cette réflexion nous a conduits à essayer d'inventer une autre manière de fonctionner. Nous avançons en « marchant », avec comme toile de fond, la mémoire de nos origines, des écueils à éviter, de ce que nous avons connu, pour beaucoup d'entre nous, dans les confédérations traditionnelles.

Notre Union syndicale, alors dénommée « Groupe des dix », s'est dotée de statuts lors de son premier congrès constitutif en janvier 1998. Cette étape faisait suite à une période de fonctionnement informel initié à partir de 1981 puis à une période de « rodage » des projets de statuts entre 1995 et 1998. Les congrès de 2001, à l'occasion duquel notre Union syndicale a adopté le nom de Solidaires, puis de 2004, ont permis de confirmer et d'améliorer les principes fondamentaux qui régissent notre organisation et notre fonctionnement. Aujourd'hui, Solidaires regroupe des organisations nationales professionnelles (fédérations ou syndicats nationaux), relevant aussi bien du secteur privé que du secteur public. Couvrant aussi les départements à travers ses structures interprofessionnelles locales, notre Union syndicale compte plus de 100 000 adhérent(e)s.

L'organisation et le fonctionnement de l'Union syndicale Solidaires visent à concilier le respect de l'identité, la maîtrise de son action et de son expression politique par chaque organisation membre avec son engagement dans un projet et une structuration interprofessionnels.

Les principes constitutifs essentiels sont les suivants : chaque organisation est responsable dans son champ d'activité ; les positions communes de Solidaires s'élaborent par consensus, chaque organisation disposant d'une voix (quelle que soit sa taille). Cela conduit à l'existence d'un droit de veto reconnu dans les statuts, qui demeure très exceptionnel et doit être motivé. Celui-ci constitue la garantie absolue pour chaque organisation que Solidaires ne s'exprimera pas au nom de tous si tous ne se retrouvent pas dans cette position. Mais pour autant, ce consensus ne doit pas conduire à un position-

nement mou, inconsistant, qui serait le plus petit dénominateur commun. Ce principe implique la confrontation et le débat, et si à un moment donné le consensus n'est pas possible, la discussion ne sera pas close, elle sera approfondie, reprise, en lien avec les discussions internes de chaque syndicat. Il doit permettre d'éviter de figer les positions par l'application du principe majoritaire, et d'établir au contraire des positions reprises par l'ensemble. Evidemment, en contrepartie, chaque organisation est libre d'avoir son expression propre.

Notre organisation interne

L'organisation professionnelle est la structure de base de l'Union syndicale Solidaires. La plupart des organisations sont structurées au plan national en fédérations de syndicats locaux (comme Sud PTT ou SUD-Rail), d'autres sont des syndicats nationaux (comme Solidaires Finances publiques ou Solidaires Intérim par exemple).

Toute demande d'adhésion est précédée d'une phase « d'observation/association » pendant laquelle l'organisation syndicale postulante est invitée à participer aux réunions des instances nationales, ainsi qu'aux travaux des commissions nationales, afin de s'assurer d'un partage de valeurs mutuelles. L'adhésion définitive est décidée à l'issue de cette période de vérification réciproque d'une durée minimum de six mois. Toute organisation qui adhère à l'Union syndicale Solidaires est représentée de droit dans toutes les instances.

Si l'organisation professionnelle est la base de l'Union syndicale Solidaires, celle-ci met également en place des unions interprofessionnelles (région, département ou ville) dont le fonctionnement est fondé sur les

mêmes principes que ceux décrits au niveau national. Ces structures ont la responsabilité de l'intervention de Solidaires au plan local. Elles accueillent les syndicats locaux ou sections locales des organisations nationales et des syndicats locaux d'entreprise. Le niveau interprofessionnel local est décisif pour le développement dans le secteur privé et pour faire vivre un syndicalisme de terrain. C'est pourquoi, depuis notre troisième congrès national en 2004, les Solidaires locaux ont acquis une place plus importante à travers leur participation au Comité national, confortée par leur droit de vote décidé lors du congrès exceptionnel de 2009.

Cette organisation interne est complétée par l'existence d'un certain nombre de structures nationales Solidaires spécifiques :

L'Union syndicale Solidaires Fonctions publiques et Assimilés regroupe les différentes organisations syndicales membres ayant dans leur champ de syndicalisation des personnels fonctionnaires et/ou des personnels de droit privé employés par l'État et des personnels « assimilés fonctionnaires ».

L'Union syndicale Solidaires des travailleurs du transport regroupe les syndicats, fédérations et sections rassemblant et organisant les salarié(e)s des entreprises intervenant dans le secteur du transport, y compris les salarié(e)s de leurs filiales et de leurs sous-traitants.

L'Union syndicale Solidaires Industrie regroupe les syndicats du secteur de l'industrie (métallurgie, bâtiment, agro-alimentaire, etc.) adhérents à l'Union syndicale Solidaires.

L'Union syndicale Solidaires ITEC regroupe les syndicats des secteurs informatique, télécommunications et électronique adhérents à l'Union syndicale Solidaires.

L'Union nationale interprofessionnelle des retraités Solidaires regroupe les structures de retraités des syndicats et fédérations membres de l'Union syndicale Solidaires et les Unions interprofessionnelles locales de retraités Solidaires.

De plus, l'Union s'est dotée d'un centre de formation syndicale : *le Centre d'étude et de formation interprofessionnel (CEFI) Solidaires*. Ce centre est chargé, en lien avec la commission nationale formation, de mettre en œuvre la politique de formation syndicale au sein de Solidaires.

Notre fonctionnement

Les décisions concernant la vie et l'activité de l'Union syndicale Solidaires sont prises à l'occasion des réunions du Congrès, du Comité national, du Bureau national et du Secrétariat national.

LE CONGRÈS NATIONAL. Il se réunit tous les trois ans avec des délégations de chaque organisation professionnelle nationale et de chaque union locale interprofessionnelle. Il est précédé de plusieurs mois d'échanges entre les différentes organisations sur les textes à proposer ; durant les 4 ou 5 jours du congrès lui-même, le travail en commissions a une place importante, toujours dans l'idée d'approfondir les discussions, de les faire partager au plus grand nombre, d'aboutir à un consensus. Le Congrès se prononce sur le rapport d'activité, le rapport financier et définit les grandes orientations. Les résolutions sont adoptées à la majorité, avec droit de veto possible. Chaque organisation nationale et chaque Solidaires départemental membre ne compte que pour une voix. Chaque structure nationale dispose d'un droit de veto motivé.

LE COMITÉ NATIONAL. Il se déroule, sur deux journées, trois fois dans l'année. Il regroupe des représentant(e)s de chaque organisation nationale professionnelle et de chaque union départementale interprofessionnelle. Il est chargé de définir les positions et les campagnes interprofessionnelles menées par l'Union syndicale Solidaires. Chaque organisation professionnelle nationale et chaque Solidaires départemental, quel que soit le nombre de ses adhérent(e)s, ne compte que pour une voix. Chaque structure nationale dispose d'un droit de veto motivé. Les organisations membres désignent librement leurs représentant(e)s. Toute organisation qui adhère à l'Union syndicale Solidaires est représentée de droit au Comité national. À défaut de consensus, si aucun syndicat ou fédération n'utilise son droit de veto, la majorité des deux tiers des structures membres présentes est nécessaire pour prendre une décision.

LE BUREAU NATIONAL. Il se déroule, sur une journée, chaque mois où il n'y pas de Comité national. Cette instance, qui regroupe uniquement les organisations nationales professionnelles, constitue l'organe directeur de notre Union syndicale. Son mode de fonctionnement est le même que celui du Comité national.

LE SECRÉTARIAT NATIONAL. Il est renouvelé après chaque congrès, est chargé de l'animation quotidienne et de la mise en œuvre des décisions définies par le Comité national et le Bureau national. Ce Secrétariat national est élu par le Bureau national sur proposition des organisations nationales. Il est composé de sept membres au minimum, dont un(e) délégué(e) général(e). La même organisation ne peut y détenir plus de deux postes. Il fonctionne sur un mode collégial. Ce

secrétariat national est complété par la présence de permanent(e)s sur des tâches nationales (centre de formation, secteur juridique, développement dans l'Industrie, par exemple).

Des commissions nationales (ou groupes de travail) spécialisées, ouvertes aux fédérations et syndicats nationaux et aux Solidaires locaux, sont par ailleurs chargées de travailler sur un certain nombre de domaines spécifiques : emploi, syndicalisation/développement, économique, services publics, protection sociale, immigration, femmes, écologie, formation syndicale, international, santé et conditions de travail...





Notre conception du syndicalisme

Face aux suppressions d'emploi, aux remises en cause de nos droits, aux abus des patrons, les « débrouilles » individuelles ne peuvent être une solution. Nous avons besoin d'un outil pour mieux nous défendre, individuellement et collectivement. Cet outil, c'est le syndicat ! Le syndicat est la libre association de salarié(e)s, c'est-à-dire toutes celles et ceux qui ont un CDI, un CDD, un emploi statutaire, sont en stages, en formation, au chômage, en retraite

Le syndicat a une double fonction : la défense des revendications des salarié(e)s quels que soient leur entreprise ou leur statut, et la transformation sociale, c'est-à-dire la possibilité d'agir sur son environnement professionnel et être acteur/trice de sa vie. Le syndicalisme agit pour réduire les inégalités économiques et sociales, et pour permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis(e)s. Le syndicalisme lutte pour l'amélioration des acquis sociaux, défend les revendications spécifiques de chacun(e) tout en cherchant à dépasser la vision sectorielle pour unifier les préoccupations de tous les salarié(e)s. Notre démarche s'inspire d'un texte fondamental dans l'histoire syndicale, la Charte d'Amiens (1906) : défense immédiate des salarié(e)s, transformation sociale et contre-pouvoir !

Le syndicalisme est un outil pour l'action collective. Il doit en déterminer les formes les plus appropriées. Il n'y a pas « une » forme d'action collective meilleure en soi. Il faut partir de la réalité. Trouver la démarche la plus adaptée, celle qui va rassembler le plus de monde, qui sera la plus mobilisatrice, celle dans laquelle le maximum de salarié(e)s sera prêt à s'engager. Voilà ce qui importe. Ainsi, une pétition signée par tout un service peut être plus efficace qu'une grève suivie à 2 % ! À l'inverse, dans des périodes de fortes tensions sociales, lorsque le rapport de force permet un affrontement sans concession avec le patronat et ses soutiens, l'organisation de la grève générale est une nécessité à laquelle le mouvement syndical ne doit pas renoncer ; car si celle-ci « ne se décrète pas », ne pas la préparer, ne pas la construire, ne pas y appeler, est le moyen le plus sûr pour qu'elle n'existe pas !

S'il importe que la forme d'action soit proposée par le syndicat, elle doit être discutée par les concerné(e)s eux-mêmes, syndiqué(e)s ou non-syndiqué(e)s, en assemblée générale ou lors de consultations. Les « non-syndiqué(e)s » doivent avoir eux et elles aussi le droit de décider, ne serait-ce que parce qu'ils et elles sont présent(e)s dans les luttes.

Le syndicalisme est aussi une école de formation, de réflexion. Il doit être un outil permettant aux salarié(e)s de comprendre le monde dans lequel ils et elles vivent. Il doit donner des instruments d'analyse de la réalité et les moyens de devenir capable de penser par soi-même. En ce sens, le syndicalisme est aussi un espace d'émancipation individuelle et collective.

Toutes nos orientations sont traversées par deux soucis fondamentaux : le souci démocratique qui nous porte à

« ne pas faire à la place de », et le souci pragmatique d'efficacité qui nous rappelle que le mouvement syndical, c'est le mouvement réel des gens, qu'on ne saurait confondre avec celui des appareils. Le syndicat est un outil d'analyse, de proposition, d'organisation.

L'unité est une nécessité aux yeux des salarié(e)s qui en sont très demandeurs/euses, pour créer le rapport de forces le plus favorable possible, et dans la perspective d'une évolution globale du paysage syndical vers un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. C'est la raison pour laquelle Solidaires se bat pour l'unité d'action la plus large au-delà des divergences stratégiques que nous pouvons avoir avec telle ou telle organisation.



L'égalité entre les femmes et les hommes : un défi pour le syndicalisme

Organisation syndicale revendiquant l'égalité des droits pour toutes et tous, l'Union syndicale Solidaires s'inscrit contre toutes les formes de domination et de discrimination. C'est dans ce cadre qu'elle se revendique d'une démarche féministe. Sa commission femmes a donc en charge de travailler à donner les outils aux équipes militantes pour combattre les inégalités de genre, qu'elles se produisent au travail ou plus largement dans la société. Solidaires est profondément attaché aux droits des femmes obtenus par les luttes féministes ; mais l'histoire nous démontre qu'ils ne sont jamais acquis et que la vigilance est indispensable. Le droit à l'avortement est remis en cause par les réformes successives de l'hôpital public et le nombre insuffisant de centres d'IVG, la contraception libre et gratuite reste une revendication toujours d'actualité, les violences envers les femmes ne régressent pas de façon significative... La société dans laquelle nous vivons reste marquée par le sexisme et le patriarcat.

Au vu des études disponibles aujourd'hui mais aussi de l'expérience des inégalités des femmes elles-mêmes, les avancées au travail sont encore minimes. Il reste du chemin à parcourir pour obtenir dans les faits l'égalité des droits : salaires (toujours un écart de 25 % en

moyenne), formes et statuts de l'emploi (les femmes restent majoritaires chez les précaires ou au chômage), ségrégation professionnelle (les postes valorisés et qualifiés demeurent encore trop souvent réservés aux hommes et les métiers restent toujours « soit féminins soit masculins »), retraites (les femmes touchent 40 % de pension en moins)... Et cela, en dépit des différentes lois visant à l'égalité professionnelle : elles restent si peu contraignantes qu'elles n'ont pas fait bouger les choses pour permettre une réelle avancée. Ces avancées législatives encore trop frileuses et par conséquent les maigres résultats obtenus dans ce domaine ne permettent toujours pas de vivre dans une société égalitaire et de rattraper les retards accumulés.

Tous ces éléments montrent que le combat doit continuer, et qu'il concerne évidemment le syndicalisme. Le syndicalisme s'est forgé dans des bastions masculins et il en reste profondément marqué aujourd'hui dans son fonctionnement : ainsi, il ne prend presque jamais en compte le poids des charges familiales qui reposent encore trop exclusivement sur les femmes. Et ces dernières occupent encore rarement les postes de responsabilités syndicales.

Le syndicalisme doit être à l'écoute des revendications des femmes, reconnaître les inégalités qui perdurent et y répondre ; il doit transformer son mode de fonctionnement pour que les femmes s'y sentent à l'aise et y prennent la place qui leur revient. Si le syndicalisme ne relève pas ce défi, il continuera de se priver d'une partie du salariat actuel et ne pourra prétendre le représenter dans toute sa diversité et sa richesse. Solidaires n'est pas une organisation en dehors du monde, les discriminations dont les femmes font l'objet se retrouvent dans le syndicalisme, y compris dans le nôtre !

C'est pourquoi la commission femmes a également comme objectif de favoriser une meilleure participation des femmes au syndicalisme. Participation qui demande d'agir, au quotidien, sur les pratiques syndicales dans la perspective de les renouveler et surtout de contourner les freins qui y sont liés. Ces freins qui sont les conséquences de l'expression de la domination masculine, avec ce stéréotype qui considère que la « maison » et sa gestion, l'éducation des enfants comme leurs soins, reviennent de fait (et « naturellement ») aux femmes.

Convaincue que les droits des femmes changent la société, qu'ils participent à la transformer, la commission femmes de Solidaires a conçu et anime des formations concernant ces enjeux : agir syndicalement contre les stéréotypes et les inégalités de genre ; agir syndicalement contre les violences sexistes ; négocier l'égalité professionnelle ; etc. Elle publie depuis 2005 un guide : *Femmes, des droits à connaître et à conquérir* ; elle travaille sans cesse à renouveler et genrer les revendications syndicales ; elle s'efforce de mettre à disposition des équipes militantes des outils : kit contre les violences sexistes, bulletin « Solidaires & égales », tracts d'actualité...

Au delà de ce travail syndical indispensable, elle contribue à mener les débats au sein des structures de Solidaires sur l'articulation entre féminisme et syndicalisme. Elle participe également aux grands rendez-vous des mouvements féministes. Elle organise chaque année, avec la CGT et la FSU, l'animation et l'organisation des journées intersyndicales femmes qui se tiennent en mars, regroupant près de 300 participantes et participants autour de thèmes intéressant le syndicalisme puisque liés au travail, mais également de thèmes initiant des débats dépassant le cadre strict du travail.

Ce combat nous concerne toutes et tous. L'égalité entre les femmes et les hommes sera un progrès pour toute la société ; c'est pourquoi, les syndicalistes, femmes et hommes, ont la responsabilité d'y contribuer !



Et voilà le travail !

La lutte pour défendre la santé au travail est une revendication essentielle des équipes syndicales Solidaires. Les pressions patronales, les organisations du travail, la recherche continue de productivité dans les secteurs public et privé, créent des situations véritablement inhumaines. Les suicides sur le lieu de travail en sont une conséquence dramatique, mais ce n'est pas la seule : en France des dizaines de milliers de salarié(e)s sont victimes de cette violence patronale. En témoigne par exemple, l'augmentation du nombre d'accidents de travail. L'Union syndicale Solidaires entend dénoncer non seulement les effets, mais surtout les causes, pour que collectivement nous puissions imposer que soit mis un terme à cette situation.

Souffrance et stress au travail, stress, des effets d'une même cause

Nous assistons depuis plusieurs années à la montée en puissance dans le débat public de la question du travail, prise dans plusieurs de ses dimensions: les conditions dans lesquelles il s'effectue, son organisation et ses conséquences pour la santé des travailleurs et travailleuses.

L'affrontement avec le capitalisme se fait encore aujourd'hui surtout sur le lieu de travail : la priorité donnée au profit entraînant une dégradation des conditions

d'emploi, de travail. Pour l'essentiel, il faut citer : la destruction délibérée des collectifs de travail par une mise en concurrence des salarié(e)s, les objectifs individualisés, l'accroissement de la productivité par une disparition des marges de manœuvre dans l'exécution du travail, une perte de la qualité sous prétexte de la satisfaction des client(e)s, un management sans connaissance réelle des métiers dans le seul objectif de rentabilité financière. Il est donc toujours fondamental et décisif que le syndicat soit présent à ce niveau.

Une pratique syndicale d'écoute pour développer l'action collective.

Dans les analyses que nous faisons sur les questions du travail, nous insistons systématiquement sur une démarche qui prend en compte la parole des salarié(e)s. Face au développement du mal être au travail, allant des douleurs musculaires à l'épuisement, aux troubles de la concentration, à l'irritation, l'angoisse, du stress, au syndrome dépressif, à l'épuisement professionnel, parfois au suicide, nous pensons que la prise en charge syndicale nécessite de s'interroger sur la place des salarié(e)s.

Sur les questions de « souffrance au travail » et plus généralement sur toutes les questions relatives au travail (conditions, organisation du travail, tâche...), c'est sur la compréhension de ce que vivent les salarié(e)s dans l'activité de travail que notre pratique syndicale est importante. Il faut être à l'écoute de ce que disent les salarié(e)s pas seulement pour en comprendre les effets (nous ne sommes pas médecins ni « assistant(e)s sociaux ») mais beaucoup plus en interrogeant les causes, sur ce qui dans le travail et son organisation pose problème... Il y a de multiples lieux où la parole des salarié(e)s peut être prise en compte. Là où par exemple

il existe des heures d'information syndicale ou en organisant des assemblées générales, mais aussi à la cantine, dans les lieux où se retrouvent les fumeurs/ses pour « en griller une », au local syndical... Sans donner de « recettes miracles », ni méconnaître les difficultés ou « les pièges », ce qui nous semble important c'est que l'ensemble des militant-es syndicaux soient à l'écoute des salarié-es et mettent en question l'organisation du travail.

Pour Solidaires, la parole des salarié(e)s doit être au cœur de la pratique. La prise en compte de cette parole nécessite qu'il y ait ensuite une réflexion au sein de la section syndicale en lien avec celles et ceux qui se sont exprimé(e)s. Le risque serait par exemple de plaindre le ou la salarié(e) et de ne pas donner de suite à cette plainte parce que l'on ne sait pas quoi faire de ce qui nous est confié... Le risque peut être aussi de faire à la place des intéressé(e)s. On peut aussi considérer que l'origine des problèmes rencontrés est à rechercher dans le système économique qu'il faut changer (ce qui n'est pas faux...) mais si on en reste à cette seule affirmation, cela laisse le ou la salarié(e) avec sa souffrance sur le dos. Pour agir collectivement, il est nécessaire de commencer par comprendre concrètement et le plus précisément possible ce qui est à l'origine des difficultés.

Une commission pour échanger

Née lors du quatrième congrès de notre Union syndicale, la commission « santé et conditions de travail » a pour objectif de mutualiser la réflexion et l'action en santé au travail. Elle est un outil à destination des équipes militantes pour développer un militantisme de proximité qui remette le travail et ses effets au cœur de l'action syndicale dans les entreprises. Dans un

premier temps l'essentiel des travaux s'est porté sur la création de fiches techniques destinées à faciliter l'action de terrain des équipes militantes, tant au niveau fonctionnel que administratif ou juridique.

L'élargissement de cette commission à un grand nombre de syndicats de Solidaires nous a amené à mettre en place une organisation où la réflexion peut s'élargir et où les pistes d'actions doivent être sectorisées. Des sous-commissions, issues directement des ateliers des journées « Et voilà le travail » ont été mises en place. Un nombre restreint de participant(e)s, plus spécialisé(e)s ou/et intéressé(e)s par les sujets traités dans leurs ateliers, ont en charge la conception et la mise en œuvre des outils militants. Les sous-commissions peuvent aussi travailler et élaborer en commun avec des chercheurs/ses et acteurs/trices de la santé au travail. De nombreux syndicats de Solidaires ont depuis créé aussi en interne une commission spécifique et l'objectif est de mutualiser ce travail.

Et voilà le travail : commencer à partager pour agir

Les 9 et 10 mars 2010, nous avons organisé à Paris deux journées d'échange, de réflexion et de formation sur les actions des équipes syndicales de « Solidaires » engagées sur les questions du travail. Près de 600 militant(e)s de terrain se sont réuni(e)s pour échanger. Partout des équipes syndicales agissent sur ces questions. D'une fédération qui crée un observatoire du stress, à l'équipe syndicale qui intervient pour faire reconnaître les « pétages de plomb » comme accident du travail, des militants de CHSCT qui obtiennent une expertise qui va les aider au débat avec les collègues à l'équipe syndicale qui se bat pour obtenir une consultation du CE et du CHSCT sur le système d'évaluation, etc.

Ces deux journées ont fait l'objet d'un documentaire d'une heure environ, diffusé sous forme de DVD qui sert désormais de support pour ouvrir le débat avec les salarié(e)s et les différents acteurs/trices de la santé au travail. Il a été projeté à de nombreuses équipes de chercheurs/ses engagées de longue date sur ces questions et sert de point de départ pour un travail en commun de Solidaires avec les équipes qui l'ont souhaité. Depuis ce type de journées se multiplie dans les Solidaires locaux, ce qui permet de construire et amplifier le réseau « santé travail » de l'union syndicale Solidaires.

Le travail, un point d'entrée pour construire notre syndicalisme

Le syndicalisme Solidaires s'est affirmé sur une volonté de construire à partir du terrain... Face à une dérive d'absorption du syndicalisme dans l'institutionnel, l'Union syndicale Solidaires entend donner une place prépondérante aux acteurs et actrices de la transformation sociale que sont les salarié(e)s. La présence sur le terrain, là où se posent les problèmes est incontournable. Trouver ou retrouver une maîtrise de son travail passe par un travail de qualité (du point de vue des salarié(e)s), un travail qui fait collectivement sens. « Passer de la résignation à l'action », c'est voir, penser et agir local et c'est complémentaire à l'action visant aux nécessaires changements de société. C'est partir du plus micro pour s'ouvrir vers l'universel. C'est également permettre de passer de l'action individuelle, du soutien personnel (souvent nécessaire) à l'analyse et à l'action collective.



Syndicalisme et écologie...

La société que nous voulons construire, doit prendre en compte les enjeux environnementaux et écologiques (OGM, nucléaire, raréfaction des ressources, ...)

L'environnement, absent de la construction syndicale ?

Oui, et cela s'explique par le mode de développement du syndicalisme. La révolution industrielle du XIX^e et XX^e siècle a contribué à l'essor du capitalisme basé sur le productivisme et le progrès technique, le dogme de la croissance et de la consommation. Le capitalisme ne s'est pas soucié des conséquences environnementales avec l'essor du modèle productiviste. Dans certains cas, les effets néfastes de certaines productions ont même été volontairement occultés par les responsables industriels (ex : les effets de l'amiantes connus dès 1927). En parallèle et face à l'organisation du capitalisme industriel, le syndicalisme s'est construit sur l'acquisition de droit pour les travailleurs et les travailleuses, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de la rémunération de leur travail. Dans ce contexte, la question environnementale n'avait pas sa place même parmi le courant syndical œuvrant pour la transformation sociale.

À partir des années 70 et du choc pétrolier puis du passage du capitalisme industriel à la financiarisation de l'économie au début des années 80, le syndicalisme

a été contraint de mener un combat défensif pour préserver les emplois. La domination des marchés financiers a imposé des bouleversements (mondialisations, délocalisations, dérèglementation...) qui mettent encore plus, le syndicalisme et les salarié(e)s, sur la défensive. Ces éléments, décrits rapidement, sont les principales raisons du retard du syndicalisme en matière d'environnement.

Est-ce la fin du modèle productiviste ?

Le réchauffement climatique, selon le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), commence à avoir des conséquences qui peuvent devenir irréversibles si aucune mesure n'est prise. Le sommet de Kyoto en 1992 avait pourtant marqué une étape importante dans la reconnaissance de la crise écologique et l'urgence à engager des mesures. Depuis, les échecs successifs des conférences environnementales sur l'égide de l'ONU sont la conséquence de la volonté du capitalisme de ne rien changer. Pour autant, la crise environnementale à l'échelle de la planète est susceptible de contraindre le capitalisme à remettre en question ses principes sauf à créer un chaos tel que l'espèce humaine pourrait en faire les frais. « L'économie verte » sortie du sommet de Rio+20 (juin 2012) n'est que le dernier avatar de la résistance farouche du capitalisme pour défendre ses intérêts. À la crise écologique s'ajoute depuis 2008 une crise mondiale, économique et sociale, en interactions les unes avec les autres. Cette situation est la conséquence de la crise du régime d'accumulation du capitalisme néolibéral incapable de trouver des solutions au-delà de la défense de sa propre préservation (développement durable, marché carbone, économie verte...). Ces adaptations ne sont pas de nature à ralentir le phénomène

de réchauffement climatique. On est en droit de penser que ce modèle qui utilise la terre comme une ressource inépuisable, est à plus ou moins brève échéance en voie d'extinction et cette espèce-là, on n'est pas tenté de la préserver !

La transformation sociale vers la transition écologique demande-elle des efforts d'adaptation au syndicalisme ?

Aujourd'hui encore et malgré l'évidence du lien entre crise sociale et crise environnementale, la sphère syndicale a beaucoup de difficulté à intégrer les contraintes environnementales. Comme on l'a vu plus haut, la construction du syndicalisme s'est faite en opposition au capitalisme, pour l'acquisition de droits, pour une autre répartition de la richesse produite, pour l'amélioration des conditions de travail. La dimension environnementale impose une nouvelle approche dans la défense des travailleur/euses qui sont touchés à plusieurs niveaux. D'un point de vue sanitaire, la pollution atmosphérique, la concentration de pesticides sont à l'origine de maladies chroniques comme des cancers, des insuffisances respiratoires etc. Ces maladies existent aussi au sein de l'entreprise où les salarié(e)s sont à la fois acteurs et victimes : acteurs, par les nuisances qu'ils peuvent produire pour eux-mêmes et l'environnement (CO₂, produits chimiques, ondes électromagnétiques, produits radioactifs...); victimes car ils et elles subissent les effets de décisions qu'ils et elles ne maîtrisent pas en matière de production et de productivité (amiante, quantité produite, dumping social...). Face au capitalisme incapable de réagir autrement qu'en préservant son propre intérêt, les problématiques environnementales doivent être prises en charge par le syndicalisme. Cela n'est pas sans poser des difficultés, mais elles

ne sont pas insurmontables dans une perspective de transformation sociale. Pour cela, il est nécessaire de réfléchir à de nouveaux modes de production qui prennent en compte l'incidence écologique et sociale en associant les salarié(e)s à leur élaborations. Ces choix impliqueront l'affaiblissement ou même à terme la disparition plus ou moins rapide de pans entiers de filières qui représentent des risques sociaux et environnementaux. Il est de la responsabilité du syndicalisme d'anticiper socialement ces transformations en travaillant en amont sur les questions de reconversion des salarié(e)s en s'appuyant sur leur savoir-faire, en impliquant l'état par l'élaboration de normes réglementaires à haute qualité environnementale (antipollution, suppression de produits nocifs ...) protégeant à la fois les salarié(e)s et l'environnement et en imposant aux entreprises de participer aux investissements nécessaires pour la reconversion des salarié(e)s.

C'est à ces perspectives que l'union syndicale Solidaires travaille sans négliger les débats que cela peut poser parmi les équipes militantes et les salarié(e)s. Mais, il est incontournable de travailler à un autre projet de société pour donner de nouvelles perspectives d'espoir aux salarié(e)s. C'est à ce prix que nous pourrons leur redonner l'envie de se mobiliser.

Français(e)s – immigré(e)s : égalité des droits !

Les populations immigrées sont stigmatisées, surexploitées mais les grèves des sans-papiers montrent qu'il est possible de gagner. Dans toute la France, le Réseau Éducation Sans Frontière mène des combats pour défendre des élèves et leur famille sans-papiers. Les collectifs comme « Unis Contre l'Immigration Jetable », « racket » ou « D'ailleurs nous sommes d'ici » travaillent à un rassemblement large pour contrer ces politiques xénophobes. Notre implication dans ces combats est bien réelle et fait partie intégrante de notre projet syndical.

L'Égalité des droits pour tous les migrant(e)s...

Depuis des années la population immigrée se trouve prisonnière d'enjeux politiques aussi démagogiques que nauséabonds. L'inflation législative depuis 1970 en la matière, à part de très rares périodes d'ouverture, n'a cessé de durcir le droit de circulation et d'installation, d'imposer des critères restrictifs de régularisation, de naturalisation, et de droit d'asile. L'union syndicale Solidaires se bat depuis toujours pour une réelle égalité des droits sociaux et civiques entre français et immigrés.

Nous pensons que tout atermoiement sur la régularisation des sans papiers, le droit de vote des immigré(e)s, et plus fondamentalement toute concession au principe du droit du sang contre le droit du sol, est une lâcheté politique qui fait le lit des courants xénophobes et populistes. Nous revendiquons le droit de tout individu

à s'établir, vivre et travailler où bon lui semble. Les droits des étranger(e)s, comme pour tous, ne se divisent pas, ils forment un tout cohérent pour donner sens au respect des droits humains et des libertés fondamentales.

...Un principe fondamental pour un syndicalisme de transformation sociale

Durant l'ère Sarkozy, sous l'influence de la surenchère xénophobe du Front national, la précarité des populations immigrées a été aggravée par une inflation réglementaire avec des centaines de décrets et pas moins de onze modifications du Code des étrangers. Avec le retour de la Gauche au pouvoir en 2012, le changement de politique est peu audacieux. Pire, le gouvernement Hollande reprend à certains égards la logique d'expulsions et de discriminations de la droite, avec une toute puissance du Ministère de l'Intérieur.

L'Union syndicale Solidaires participe aux fronts de résistance indispensables qui permettent de modifier la perception à l'égard des immigrés et redonner ses lettres de noblesse à l'égalité des droits. Nous sommes engagés dans le Réseau éducation sans frontière (RESF) contre l'expulsion des jeunes scolarisé(e)s, ou de RUSF pour les étudiants étranger(e)s, le collectif Uni contre une immigration jetable (UCIJ) contre les lois anti-immigrés(e)s, le collectif contre le racket des cotisations sociales versées par les immigré(e)s, dans les luttes des travailleurs et travailleuses sans papiers pour leur régularisation, ou encore dans les campagnes pour le droit de vote des immigré(e)s.

Les femmes immigrées sont doublement discriminées, en tant que femmes et en tant qu'étrangères. Leur statut professionnel comme leur statut familial les

maintiennent dans une situation de dépendance. L'Union syndicale Solidaires revendique un statut d'autonomie pour les femmes immigrées, condition *sine qua non* de l'égalité des droits (à l'éducation, à la formation professionnelle, au travail, à la santé, etc.) et l'abrogation des codes de statuts personnels, le refus de leur application en France.

La question d'une lutte globale ciblant la logique d'ensemble des politiques anti-immigré(e)s et leur fondement idéologique est cruciale pour qu'advienne un autre « vivre ensemble ». L'Union syndicale Solidaires se bat contre la banalisation du discours xénophobe et raciste qui conduit à diviser la classe ouvrière pour mieux la détourner du combat de classe face au patronat. L'Union syndicale Solidaires est engagée aussi dans la solidarité internationale des peuples contre la mondialisation capitaliste qui veut mettre les salarié(e)s en concurrence.

Revendications de Solidaires :

- Liberté effective de circulation et d'installation des personnes
- Régularisation immédiate de tous les sans-papiers.
- Autorisation de séjour et de travail sur simple demande, avec une carte de séjour de 10 ans.
- Statut d'autonomie des femmes immigrées.
- Arrêt immédiat des expulsions.
- Fermeture des centres de rétention et abolition de toute rétention administrative, libération de toutes les personnes emprisonnées pour défaut de papiers.
- Dépénalisation du séjour irrégulier et abolition de la pratique de la double peine.
- Droit à la naturalisation après deux ans de résidence.

- Droit de vote des résident(e)s étranger(e)s à toutes les élections.
- Éligibilité aux prud'hommes des travailleurs/euses étrangers/ères.
- Abrogation du délit de solidarité à l'encontre des structures ou individus solidaires des étrangers en situation irrégulière.
- Abrogation de toutes les lois et circulaires restreignant les conditions d'accès au travail pour les demandeurs d'asile.
- Abrogation des mesures contre le regroupement familial.
- Politique réelle d'aide au développement des pays du Sud avec notamment l'augmentation à 1% du Produit Intérieur Brut de l'aide au développement (contre 0,33%) à verser aux structures ayant des projets concrets et non aux autocraties corrompues.

Notre syndicalisme est internationaliste

Nous poursuivons la construction d'un syndicalisme de luttes d'abord au plan européen pour des raisons géographiques évidentes, et aussi euro-méditerranéen notamment avec nos camarades d'Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte, etc. La lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme est une des composantes de notre action internationaliste. Nous renforçons aussi le travail avec les syndicats d'Amérique du sud, d'Afrique, d'Asie, avec lesquelles nous partageons la volonté de pratiquer et développer un syndicalisme de transformation sociale, qui ne peut se limiter aux frontières des États. Les révoltes des peuples du Maghreb et du Moyen-Orient, comme les mouvements de contestations des « indigné(e)s » dans certains pays d'Europe, confirment l'aspiration grandissante à une transformation sociale radicale. Notre participation aux campagnes unitaires de solidarité avec le peuple palestinien ou la solidarité avec les peuples du Chiapas s'inscrivent aussi dans notre engagement internationaliste. Poursuivant notre implication dans le mouvement altermondialiste, nous participons activement aux Forums sociaux, aux contre-sommets, etc.

Résister à la politique de l'Union Européenne, du Fonds Monétaire International ou de la Banque Mondiale, passe par de grandes manifestations mais aussi par une pratique syndicale quotidienne, dans et hors des entreprises, qui prenne en compte cet aspect. C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires fait de la dimension internationale du syndicalisme une de ses priorités. Ceci se traduit notamment par la réalisation d'une revue publiée deux fois par an, d'un bulletin mensuel destiné

aux adhérent(e)s, de tracts internationaux communs avec des syndicats d'autres pays, des actions de solidarité, des formations syndicales, etc.

Confronté à la politique de l'Union Européenne, notre syndicalisme ne se retrouve pas dans les orientations de la Confédération Européenne des Syndicats, dont l'objectif essentiel est d'être une institution européenne à part entière, surtout pas de s'opposer au capitalisme. Cependant, l'ampleur de la crise et les politiques de régression sociale l'ont amené à dénoncer les plans d'austérité et le capitalisme financier ainsi qu'à organiser des mobilisations européennes. Nous ne pouvons donc pas nous satisfaire d'un syndicalisme qui dénonce, notre objectif est de construire des mobilisations qui permettent de gagner, et de poser au sein des salarié(e)s des questions sur une alternative possible au système en place ; dès lors, l'affiliation à telle ou telle organisation syndicale (ou la non affiliation) n'est pas une ligne de fracture.

Les interrogations portées par l'Union syndicale Solidaires, nos aspirations, nos pratiques syndicales, sont partagées par bien d'autres collectifs syndicaux dans le monde. Une de nos priorités est la construction d'un réseau syndical « de lutte » en Europe, pour des raisons géographiques et politiques. Nous souhaitons y intégrer toutes les organisations syndicales et les courants syndicaux qui se retrouvent sur l'essentiel : un syndicalisme qui refuse de considérer que le capitalisme est la seule forme possible d'organisation de la société, et qui, pour gagner, construit un rapport de force.

Nos activités internationales ne se limitent pas à l'Europe. Réseau syndical euromaghébin, commission

Syndicats d'Amnesty international, « Alter Summit », Forums sociaux européens et mondiaux... sont aussi pour nous des lieux précieux d'échanges, de solidarité et des priorités d'intervention. Plusieurs fédérations professionnelles participent à des réseaux syndicaux internationaux (rail, centres d'appel, éducation, santé, finances publiques, journalistes, etc.)

Dans le prolongement du travail menée depuis des années au sein du réseau européen des syndicats alternatifs et de base (avec CGT d'Espagne, CUB et USI d'Italie, SUD de Suisse, TIE en Allemagne, etc.), mais aussi de relations avec de nombreuses autres organisations européennes (RMT en Grande-Bretagne, USB en Italie, des secteurs de la FGTB et CSC en Belgique, LAB au Pays basque, Août 80 en Pologne, STC en Corse, des fédérations de la CGTP-IN du Portugal, etc., nous travaillons désormais à solidifier un réseau mondial, avec nos camarades d'Amérique du sud (CSP-Conlutas du Brésil...), d'Afrique (ODT et des secteurs de la CDT ou de l'UMT du Maroc, UGTT en Tunisie, SNAPAP et autres syndicats autonomes d'Algérie, confédération indépendante d'Egypte, etc.). L'appel lancé pour la rencontre internationale du printemps 2013 résume notre démarche :

La crise du système capitaliste a des conséquences dans le monde entier. Les crises économiques, financières, écologiques et sociales s'entremêlent et s'autoalimentent. Cette crise globale du capitalisme montre l'impasse d'un développement basé sur un partage de plus en plus inégal de la richesse produite, la déréglementation financière, le libre échange généralisé et le mépris des impératifs écologiques.

Pour sauver les profits des actionnaires et des patrons, pour assurer l'avenir des banques, les institutions mondiales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce, etc.), les gouvernements et le patronat s'attaquent de plus en plus fortement aux droits des travailleurs et des travailleuses. Le système économique et politique actuel organise le pillage de nombreux pays, oblige des millions de personnes à quitter leur région d'origine pour survivre... et nie ensuite tous leurs droits sous prétexte qu'ils et elles sont immigré(e)s. Destruction des services publics, remise en cause de tous les droits sociaux, attaques envers les droits syndicaux, libertés syndicales bafouées, développement de la précarité et du chômage pour faire pression sur les populations... Ce sont les mêmes méthodes qui sont utilisées dans tous les pays !

Pour arriver à leurs fins, ils utilisent tous les moyens : criminalisation, procès, arrestations, interventions policières, occupations militaires, entraves de toutes sortes aux droits collectifs et individuels. La répression est une de leurs armes contre celles et ceux qui résistent, qui s'opposent, qui construisent des alternatives. Notre solidarité, par delà les frontières, est une de nos réponses.

Le syndicalisme dont nous nous revendiquons ne saurait cautionner des pactes avec les pouvoirs en place pour valider des mesures antisociales. Le syndicalisme a la responsabilité d'organiser la résistance à l'échelle internationale, pour construire à travers les luttes la nécessaire transformation sociale de la société.

Notre syndicalisme vise au renversement du modèle de développement économique, social et politique, fondé sur l'hégémonie de la finance, du profit et de la

compétitivité. Au contraire, nous voulons construire un système fondé sur les biens communs, sur la redistribution des richesses entre toutes celles et tous ceux qui contribuent à leur création, sur les droits des travailleurs et travailleuses et sur un développement écologiquement soutenable. Nous revendiquons l'extension, la démocratisation et l'appropriation sociale du service public (éducation, santé, transport, énergie, eau, logement, etc.). La libre circulation des personnes et l'égalité des droits sociaux et politiques de tous et toutes, indépendamment de la nationalité, de l'origine, du sexe, font partie de nos objectifs communs.

Notre syndicalisme allie la défense des intérêts immédiats des travailleurs et travailleuses, et la volonté de changement social profond. Il ne se limite pas au champ revendicatif économique, il englobe des sujets comme le droit au logement, à la terre, l'égalité entre hommes et femmes, l'antiracisme, l'écologie, l'anticolonialisme, etc.

Les intérêts que nous défendons sont ceux de la classe ouvrière (travailleurs et travailleuses en activité ou en retraite, chômeurs et chômeuses, jeunes en formation). Ils s'articulent avec ceux des peuples de toutes les régions du monde. En cela, nous nous opposons frontalement au patronat, aux gouvernements et institutions qui sont à son service, et nous revendiquons notre autonomie vis-à-vis de toutes organisations politiques

Des organisations syndicales internationales existent ; des réseaux syndicaux ont été créés sur des champs professionnels ou géographiques. D'une région du monde à l'autre, nos histoires syndicales, nos structurations

syndicales, nos affiliations syndicales, sont différentes. Mais, nous partageons ce qui est essentiel : nous sommes déterminé(e)s à avancer dans la coordination du syndicalisme de lutte, au plan international. Nous voulons renforcer, élargir, rendre plus efficace, un réseau du syndicalisme offensif, démocratique, autonome, alternatif, internationaliste. Nous voulons partager nos expériences, s'enrichir des résistances et acquis de tous, construire l'unité à travers les frontières, mettre en œuvre la solidarité internationale des travailleurs et travailleuses. Face à la crise qui frappe les populations de tous les pays, et dont le capitalisme est responsable, il est nécessaire de coordonner et unifier nos luttes. Nous appelons les collectifs syndicaux à nous rejoindre pour construire cette unité d'action syndicale, nécessaire pour combattre les reculs sociaux, conquérir de nouveaux droits, et construire une société différente.

La partie se rejoue en permanence

La Charte d'Amiens est une référence importante pour nous ; non par fétichisme, mais parce qu'elle est un des fondements du syndicalisme de lutte tel que nous le concevons. L'autonomie des mouvements sociaux et notamment du syndicalisme est essentielle. Celle-ci n'est nullement synonyme d'une neutralité politique, qui d'ailleurs n'existe pas. Ainsi, l'Union syndicale Solidaires s'est largement exprimée sur le bilan calamiteux des politiques menées par la majorité sortante, avant les élections présidentielles et législatives de 2012. Nous avons mis en avant nos propositions alternatives en matière de fiscalité, de protection sociale, de salaire, de droit à l'emploi ou de développement des services publics... pour la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux. Nous avons indiqué qu'il fallait des politiques rompant avec la logique économique antisociale à l'œuvre jusqu'à ce jour.

Nous disions aussi qu'au lendemain des élections, l'existence de classes sociales aux intérêts opposés, ne serait pas abolie. Nous voulons la transformation sociale de la société. Nous avons des revendications de fond qui vont dans ce sens, nous avons aussi des exigences à plus court terme, toutes aussi importantes, car le besoin de justice et le droit pour tous et toutes de vivre décemment ne sauraient attendre. Mais les revendications les meilleures n'ont d'intérêt que lorsqu'on s'organise : l'action collective reste le meilleur moyen pour qu'elles soient satisfaites. Les mobilisations sociales sont indispensables pour changer la donne et imposer nos

revendications. Analyser la situation, faire le bilan de nos expériences, construire l'avenir, tenir compte du rapport de forces pour mieux le faire évoluer, être offensif, donner la parole à tous les travailleurs et les travailleuses, organiser la démocratie syndicale et ouvrière, rechercher l'unité syndicale...

Il y a aujourd'hui en France plus de 5 millions de chômeurs et de chômeuses, plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Les « plans sociaux » s'accroissent, les suppressions d'emplois publics se multiplient, chômage partiel, temps partiel imposé et emplois précaires sont présentés comme les seules solutions... tandis que les discours politiques se succèdent, laissant patronat et banquiers poursuivre la destruction des emplois et de nos vies. La situation n'est pas meilleure, mais souvent pire, dans d'autres parties du monde. De quoi être très justement en colère. Une colère, qu'il nous faut exprimer collectivement, dirigée contre les responsables de cette situation insupportable. Une colère, qui ne doit pas se retourner contre d'autres victimes de ce système. Une colère, dont le débouché sera la construction, par nos luttes d'aujourd'hui, de la société que nous voulons demain.

Soyons offensifs, nous avons toute légitimité à défendre nos revendications. Nous ne sommes responsables ni de la crise qu'ils ont provoquée, ni de la dette qu'ils ont créée ! Depuis des années, les gouvernements privatisent les profits et socialisent les pertes. Si on changeait la donne, en faisant de la satisfaction des besoins collectifs la priorité commune ?

Nous choisissons de construire et développer l'Union syndicale Solidaires, parce que nous pensons

que c'est l'outil le plus pertinent, le plus utile, aujourd'hui. Mais nos préoccupations rejoignent celles de collectifs militants d'autres organisations syndicales. Prenons les moyens de rassembler et d'unifier tous les syndicalistes qui veulent que ça change, vraiment, maintenant. Nous ne partons pas de rien, des expériences diverses existent : participation commune à divers comités, revues de débats, appel pour construire une grève générale lors des mouvements de 2010, appels de syndicalistes avant les élections présidentielles, etc. Donnons maintenant un débouché social, donc politique, à toutes ces initiatives ! Le syndicalisme n'est propriété de personne, il nous appartient à tous !



cefi@solidaires.org

Solidaires

Organisations membres de l'Union syndicale Solidaires

Union syndicale Solidaires
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
www.solidaires.org

CEFI Solidaires – Centre d'étude et de formations
syndicales interprofessionnelles Solidaires
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tel 01 40 18 44 43
cefi@solidaires.org

Organisations nationales

ALTER - Personnel Naviguant Air France
21 rue Léon Geffroy, 94400 Vitry sur Seine
Tél : 01 45 60 08 09 - Fax : 01 45 60 08 80
syndicalalter@wanadoo.fr
syndicalalter.pagesperso-orange.fr/

SNABF Solidaires – Personnel Banque de France
2 rue de la Vrillière, 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 – Fax : 01 42 60 77 42
sna@banque-france.fr – www.snabf.org

SNJ – Syndicat National des Journalistes
33 rue du Louvre, 75002 Paris
Tél : 01 42 36 87 11 – Fax : 01 45 08 80 33
snj@snj.fr – www.snj.fr

SNUPFEN Solidaires – Office National des Forêts
2 avenue de St-Mandé, 75570 Paris Cedex 12
Tél : 01 40 19 59 69 et 01 40 19 78 52
Fax : 01 40 19 78 25
local.snupfen@wanadoo.fr
www.snupfen1.org

Solidaires Assurance
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 06 82 31 86 56 et 06 60 12 68 44
solidaires.assurances@gmail.com
<http://solidairesassurances.free.fr>

Solidaires Autorité de la concurrence
11 rue de l'échelle, 75001 Paris
Tél : 01 55 04 01 86
solidaires.adlc@autoritedelaconcurrence.fr

Solidaires CCRF & SCL
93 bis rue de Montreuil, 75011 Paris
Tél : 01 43 56 13 30 – Fax : 01 43 56 19 10
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr
www.solidaires-ccrf-scl.org

Solidaires Douanes
93 bis rue de Montreuil, 75011 Paris
Tél : 01 55 25 28 85 – Fax : 01 43 48 73 11
solidaires-douanes@solidaires-douanes.org
www.solidaires-douanes.org

Solidaires Finances publiques
Boîte 29 – 80 rue de Montreuil, 75011 Paris
Tél : 01 44 64 64 44 – Fax : 01 43 48 96 16
union@snuisudtresor.fr – www.snuisudtresor.fr

Solidaires Industrie
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 06 70 37 23 96 et 01 58 39 30 16
Fax : 01 43 67 62 14
gonthier@solidaires-industrie.org
www.solidaires-industrie.org

et sa liaison SUD/Solidaires BTP
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tel : 01 40 18 79 99 – Fax : 01 43 67 62 14
sudsolidairesbtp@gmail.com

Solidaires à l'Industrie et au Développement Durable
Pièce 0060 SUD 1 – Bâtiment Vauban
139 rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12
Tél : 03 29 76 78 42 et 04 66 38 54 34
Fax : 04 66 36 97 55
siege@solidairesidd.org – www.solidairesidd.org

Solidaires Informatique
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 – Fax : 01 43 67 62 14
contactitec@solidaires.org

Solidaires Justice
107 rue du Landreau – BP 11621, 44317 Nantes Cedex 3
Tél : 06 17 52 24 22 et 02 51 89 35 87
Fax : 02 51 89 35 87
synd-solidaires-justice@justice.fr
www.solidaires-justice.org

Solidaires Recherche EPICS
CEA Grenoble 17 rue des Martyrs,
38054 Grenoble Cedex 09
Tél : 06 75 71 37 60
christian.baudoin@cea.fr

Solidaires SUD Emploi – Pôle Emploi
Les Patios Saint-Jacques
4/14, rue Ferrus, 75014 Paris
Tél : 01 58 10 45 29 (ou 30 ou 31)
Fax : 01 58 10 45 32
fede.sudanpe@yahoo.fr – www.sudemploi.org

SPASMET Solidaires – Météo-France
42 avenue G. Coriolis,
31057 Toulouse Cedex 1
Tél : 05 61 07 96 87 – Fax : 05 61 07 96 86
spasmet@meteo.fr – www.spasmet-meteo.org

STCPOA – Syndicat de défense des travailleurs
de la Confédération paysanne et organisations associées
104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet
Tél : 01 43 62 10 31 (Nord et IdF)
05 49 51 03 13 (Grand ouest)
05 65 67 44 98 (Sud-ouest)
04 75 64 49 93 (Sud-est)
stcpoa@collectif.org

SNA-SUD-CF-MF – Syndicat national autonome
SUD Convoyeurs de Fonds et des métiers
du Fiduciaire
20 rue Descours, 42000 Saint-Etienne
Tél : 06 08 54 27 05
sna.sud.cf.mf@orange.fr
www.suddesconvoyeursdefonds.com

SUD Aérien

BP 30, 91551 Paray-Vieille-Poste Cedex
Tél : 01 41 75 20 85 – Fax : 01 41 75 64 02
sudaf@wanadoo.fr – www.sud-aerien.org

SUD Autoroutes

36 rue du Docteur Schmitt,
21850 Saint-Apollinaire
Tél : 06 84 24 76 60 – Fax : 03 80 66 66 70
Syndicat.sud.autoroutes@wanadoo.fr
www.sudautoroutes.com

SUD Banques

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 06 63 56 43 63 – Fax : 01 47 44 91 37
sudbanques@yahoo.fr – www.sudbanques.org

SUD BPCE – Banque Populaire et Caisses d'Épargne

24 boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris
Tél : 01 42 33 41 62 et 01 70 23 53 41
Fax : 01 40 26 49 13
sud.caisse-epargne@orange.fr
www.sudce.com

SUD Centrale MINEFI

80-82 rue de Montreuil, 75011 Paris
Tél : 02 31 45 74 99
<http://sudcm.org/>

SUD Chimie Pharma Solidaires

6 rue Louis Blanc, 76100 Rouen
Tél : 02 35 76 38 14 et 06 87 82 22 05
sud.basf.elbeuf@wanadoo.fr
www.sudchimie.org

SUD Collectivités territoriales
70 rue Philippe de Girard, 75018 Paris
Tél : 01 40 33 85 02
contact@sudct.org – www.sudct.org

SUD Crédit Agricole Mutuel
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 06 30 85 81 94
sudcam@free.fr – cbsud@orange.fr
www.sudcam.com

SUD Culture et Médias Solidaires
12 rue de Louvois, 75002 Paris
Tél : 01 40 15 82 68 – Fax : 01 40 15 85 99
sud@culture.fr – www.sud-culture.org

SUD Education
17 boulevard de la libération, 93200 Saint-Denis
Tél : 01 42 43 90 09 – Fax : 01 42 43 90 32
fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org

SUD Energie
144 boulevard de la Villette – 75019 Paris
Tél : 06 67 58 79 50 et 06 83 55 10 47
paris@sudenergie.com
www.sudenergie.com

SUD Etudiant
25/27 rue des Envierges, 75020 Paris
Tél : 06 86 80 24 45 et 01 44 62 12 06
sud-etudiant@sud-etudiant.org
www.sud-etudiant.org

SUD FNAC

136 rue de Rennes, 75006 Paris
Tél : 01 49 54 34 91 et 06 83 11 15 02
sudfnacparis@yahoo.fr (pour Paris)
sudfnacrelais@gmail.fr (province)
www.syndicatsudfnac.org

SUD FPA Solidaires

13 place du Général de Gaulle,
93108 Montreuil Cedex 08
Tél : 01 48 70 51 68 et 01 48 70 52 18
et 06 75 79 65 58 – Fax : 01 48 70 38 80
sudfpa.national@gmail.com
www.sudfpa.org

SUD Groupe GFI

9 rue Jeanne d'Arc, 44000 Nantes
Tél : 06 75 24 70 09
contact@sudgfi.fr – www.sudgfi.fr

SUD Hôtellerie-Restauration

84 quai de la Loire, 75010 Paris
Tél : 01 44 85 37 86 – Fax : 01 44 85 37 87
snhr@orange.fr

SUD INSEE

36 rue des 36 ponts, 31054 Toulouse Cedex 04
Tél : 05 61 36 63 65 et 01 41 17 38 81
syndicat-sud@insee.fr

SUD Intérieur

80, 82, rue de Montreuil, 75011 Paris
Tél : 06 48 57 04 98
sud.interieur@gmail.com – www.sudinterieur.fr

SUD Logement Social
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 06 51 25 40 77
frederic.sud@hotmail.fr

SUD Michelin
28 rue Gabriel Péri, 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 31 22 89 – Fax : 04 73 31 49 27
contact@sud-michelin.org
www.sud-michelin.org

SUD Protection sociale
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 06 75 26 77 15
contact@sud-protectionsociale.org
www.sud-protectionsociale.org

SUD PTT
25-27 rue des Envierges, 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr
www.sudptt.org

SUD-Rail
17 boulevard de la Libération, 93200 Saint-Denis
Tél : 01 42 43 35 75 – Fax : 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.fr

SUD Recherche EPST
70 rue Philippe de Girard, 75018 Paris
Tél : 06 75 27 68 74
contact@sud-recherche.org
www.sud-recherche.org

SUD Rural-Équipement
78 rue de Varennes, 75007 Paris
Tél : 01 49 55 57 34
sud-rural@ras.eu.org
www.sudrural.ras.eu.org/spip

SUD Santé-Sociaux
70 rue Philippe de Girard, 75018 Paris
Tél : 01 40 33 85 00 – Fax : 01 43 49 28 67
info@sud-sante.org – contact@sud-sante.org
www.sud-sante.org

SUD SDIS et PATS – Service Départemental d'Incendie
et de Secours et Sapeurs pompiers professionnels et
Personnels Administratifs et techniques Spécialisés
70 boulevard Sergent Triaire, 30000 Nîmes
Tél: 04 66 02 66 00
sudsdis.national@yahoo.fr
www.sudsdis-national.fr

SUD Solidaires Assistance
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 09 72 15 84 17
contact@sud-assistance.org

SUD Solidaires BHV
55 rue de la verrerie, 75189 Paris Cedex 04
Tél : 01 42 74 96 38
sudsolidairesbhv@orange.fr
www.megasolidum.com

SUD Solidaires Intérim
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
interim@solidaires.org

SUD Solidaires Prévention et sécurité
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 01 40 18 79 99 – Fax : 01 43 67 62 14

SUD Travail Affaires sociales
12 boulevard Bonne Nouvelle, 75010 Paris
Tél : 01 44 79 31 65 – Fax : 01 44 79 31 72
syndicat.sud1@travail.gouv.fr
www.sud-travail-affaires-sociales.org

SUD VPC – Vente par correspondance
36 rue Philippeville, 59100 Roubaix
Tél : 03 20 69 67 84 et 03 20 36 04 80
sudvpc@wanadoo.fr

SUNDEP Solidaires – Enseignement et formation
privés
31 rue de Tolbiac, 75013 PARIS
Tél : 06 85 33 91 12
national@sundep.org – www.sundep.org

SUPPer – Syndicat de THALES
2 avenue Gay-Lussac, 78851 Elancourt
Tél : 06 81 06 22 75
supper@supper.org – www.supper.org

Syndicat ASSO – Action pour les salariés du secteur
associatif
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
contact@syndicat-asso.fr – www.syndicat-asso.fr

UNIRS – Union nationale interprofessionnelle des
retraités Solidaires
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 – Fax : 01 43 67 62 14
unirs@solidaires.org

UST – Union Solidaires Transports
17 boulevard de la Libération, 93200 Saint-Denis
Tel : 01 42 43 35 75 – Fax : 01 42 43 36 67
ust.solidaires@orange.fr

Solidaires ITEC - Informatique Télécommunications
et Electronique
Solidaires Informatique
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 – Fax : 01 43 67 62 14
contactitec@solidaires.org

Union syndicale Solidaires Fonction publique
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 11 et 01 58 39 30 17
Fax : 01 43 67 62 14
coordfp@solidaires.org

Et aussi des structurations nationales en cours
à contacter à Union syndicale Solidaires
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
contact@solidaires.org
Nettoyage : 01 42 39 55 04
Commerce et Services : 01 40 18 79 99

01 Solidaires Ain
C/o SUD Rail – chemin du Dépôt
01500 Ambérieu-en-Bugey
Tél : 04 27 41 01 15 et 06 28 22 96 90
solidaires.ain@free.fr -
<http://solidaires-ain.org>

02 Solidaires Aisne
Olivier DEVRESSE – SIP de Laon
Cité administrative, 02015 Laon Cedex
Tél : 06 86 63 69 83
solidaires02@wanadoo.fr
<http://solidaires02.over-blog.com>

03 Solidaires Allier
C/o SUD PTT
15 rue René Descartes, 03100 Montluçon
Tél : 04 70 28 55 89
<http://solidaires03.unblog.fr>

04 Solidaires Alpes-de-Haute-Provence
15 rue Curaterie, 04000 Digne-les-Bains
Tél : 04 92 34 37 92 et 06 37 29 26 33
solidaires04@sfr.fr

05 Solidaires Hautes-Alpes
Solidaires 05 – Bourse du travail
3 rue David Martin, 05000 GAP
Tél : 06 43 63 43 54
solidaires-05@orange.fr

06 Solidaires Alpes-Maritimes
C/o SUD Santé Sociaux
15 rue du Lycée, 06000 Nice
Tél : 04 93 62 42 10 et 06 82 36 97 24
Fax : 04 93 62 41 84
solidaires.06@laposte.net
www.sud-solidaires06.org

07/26 Solidaires Ardèche/Drôme
3 place du Foiral, 07000 Privas
Tél : 04 75 30 72 26 et 04 75 78 24 74
solidaires0726@no-log.org

08 Solidaires Ardennes
C/o SUD PTT
64 rue Forest, 08000 Charleville-Mézières
Tél : 09 79 32 25 82 et 05 61 02 95 10
Fax : 05 61 65 56 16
solidaires08@orange.fr
www.solidaires08.org

09 Solidaires Ariège
C/o SUD PTT
14 rue des Salenques
BP 128, 09003 Foix Cedex
solidaires09@free.fr
<http://solidaires09.over-blog.com>

10 Solidaires Aube
RAVET Pierre Emmanuel-Mefro
avenue du Président Coty,
10600 La Chapelle-Saint-Luc
Tél : 03 25 75 29 65
solidaires10@gmail.com

11 Solidaires Aude
C/o SUD PTT
12 rue Clémenceau, 11000 Carcassonne
Tél : 04 68 71 69 91 et 06 84 90 68 10
ud-solidaires-11@wanadoo.fr
solidaires.narbonne@voila.fr

12 Solidaires Aveyron
Côte d'Olemps – La Mouline, 12510 Olemps
Tél : 05 65 75 99 96
solidaires12@orange.fr

13 Solidaires Bouches du Rhône
Le grand Domaine – 26 bd des dames,
13002 Marseille
Tél : 04 91 91 90 53
solidaires.13@orange.fr – www.solidaires13.net/

Union Régionale Solidaires de Bretagne
1 rue Zénaïde Fleuriot, 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 61 27 21 – Fax : 02 96 61 96 79
solidaires-bretagne@orange.fr

14 Solidaires Calvados
& Solidaires Basse Normandie
7 avenue de Cambridge, 14200 Hérouville-St-Clair
Tél : 02 31 24 23 36 et 08 79 03 13 95
syndicatssolidaires-bn@orange.fr

15 Solidaires Cantal
Maison des syndicats – 7 place de la paix,
15000 Aurillac

16 Solidaires Charente
75 bis avenue Delattre de Tassigny
Résidence Daras (porte B), 16000 Angoulême
Tél : 05 45 93 15 42
solidaires16@wanadoo.fr

17 Solidaires Charente-Maritime
C/o SUD santé sociaux
Centre Hospitalier de La Rochelle
rue Schweitzer, 17019 La Rochelle Cedex 01
Tél : 06 29 19 09 13
bureau@listes.solidaires17.org
www.solidaires17.org

18 Solidaires Cher
186 route de Saint-Michel, 18000 Bourges
Tél : 02 48 50 32 37 – Fax : 02 48 50 39 65
solidaires18@ouvaton.org
www.solidaires18.org

19 Solidaires Corrèze
Maison des Associations – Ancienne école Turgot
Place de la Bride, 19000 Tulle
Tél : 05 55 85 30 36
solidaires19@free.fr
<http://solidaires19.free.fr>

21 Solidaires Côtes-d'Or
37 rue des grands champs, 21000 Dijon
Tél : 03 80 38 17 33
solidaires21@yahoo.fr

22 Solidaires Côtes d'Armor
1 à 3A rue Zénaïde Fleuriot, 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 33 50 89 – Fax : 02 96 61 96 79
solidaires22@orange.fr

23 Solidaires Creuse
C/o Charles Bertheau -
Résidence La Poste
rue de l'ancienne poudrière, 23000 Guéret
Tél : 06 87 01 33 19
charles.bertheau@libertysurf.fr

24 Solidaires Dordogne
7, rue de Metz, 24000 Périgueux
Tél : 05 53 53 52 34 - Fax : 05 53 53 56 14
solidaires24@laposte.net
<http://solidaires24.perso.sfr.fr>

25 Solidaires Doubs
C/o SUD PTT
31 boulevard Diderot, 25000 Besançon
Tél : 03 81 81 80 30 – Fax : 03 81 82 06 17
sudptt.25@wanadoo.fr

07/26 Solidaires Ardèche/Drôme
Maison des Syndicats
17 rue Georges Bizet, 26000 Valence
Tél : 04 75 30 72 26 et 04 75 78 24 74
solidaires0726@no-log.org

27 Solidaires Eure
C/o SUD PTT
2 rue de Vernon, 27000 Evreux
Tél : 02 32 31 29 41 – Fax : 02 32 39 73 85
solidaires27@gmail.com

28 Solidaires Eure-et-Loir
C/o Union SNUI/SUD Trésor Solidaires
Centre des Finances publiques Chartres
5 place de la République, 28000 Chartres
Tél et Fax : 02 37 18 70 99
snui.eure-et-loir@dgifp.finances.gouv.fr

29 Solidaires Finistère
2 rue Amiral Nielly, 29200 Brest
Tél : 02 98 33 14 10 – Fax : 02 98 33 16 96
contact@solidaires29.infini.fr

30 Solidaires Gard
6 rue Porte d'Alès, 30000 Nîmes
Tél : 04 66 36 86 70 – Fax : 04 66 36 86 70
solidaires.gard@laposte.net

31 Solidaires Haute-Garonne

C/o SUD PTT31

52 rue Babinet, BP 22351, 31023 Toulouse cedex 1

Tél : 05 34 60 18 88 – Fax : 05 34 60 16 03

solidaires31@wanadoo.fr – www.solidaires31.fr

32 Solidaires Gers

1 impasse Ferma, 32000 Auch

Tél : 05 62 61 84 00 et 06 77 79 81 29

Fax : 05 62 61 84 03

solidaires32@orange.fr

33 Solidaires Gironde

8 rue de la Course, 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 44 68 66 – Fax : 05 56 44 68 66

solidaires33@wanadoo.fr

www.solidaires33.fr

Solidaires Haute-Normandie

6 rue Louis Blanc, 76100 Rouen

Tél : 02 35 72 62 99

solidaires.hn@wanadoo.fr

34 Solidaires Hérault

23 rue Lakanal, 34090 Montpellier

Tél : 04 67 79 17 67 et 06 77 11 61 78

Fax : 04 67 40 15 39

solidaires34@wanadoo.fr

www.solidaires34.org

35 Solidaires Ille-et-Vilaine

5 rue de Lorraine, 35000 Rennes

Tél : 09 53 77 57 22

solidaires35@free.fr – <http://solidaires35.free.fr>

36 Solidaires Indre
12 rue du Colombier, 36000 Châteauroux
Tél : 02 54 22 17 06 – Fax : 02 54 22 17 06
solidaires36@gmail.com

37 Solidaires Indre-et-Loire
18 rue de l'Oiselet, La Camusière, 37550 Saint-Avertin
Tél : 02 47 28 39 94 et 06 75 47 19 10
solidaires37@orange.fr
www.solidaires37.org

38 Solidaires Isère
12 bis rue des Tremble, 38100 Grenoble
Tél : 04 76 22 00 15 – Fax : 04 76 22 00 71
solidaires.isere@orange.fr

39 Solidaires Jura
48 rue du commerce - 39000 Lons-le-Saunier
solidaires.jura@gmail.com
<http://solidairesjura.blogspot.com/>

40 Solidaires Landes
BP 168, 40994 Saint-Paul-lès-Dax Cedex
Tél : 06 77 77 99 88
mevelsubiasje@orange.fr

41 Solidaires Loir-et-Cher
35/37 avenue de l'Europe, 41000 Blois
Tél : 02 54 74 05 67
solidaires41@wanadoo.fr

42 Solidaires Loire
20 rue Descours, 42000 Saint-Etienne
Tél : 06 75 81 77 07
solidaires.loire@gmail.com

43 Solidaires Haute-Loire
31 boulevard Saint-Louis, 43000 Puy-en-Velay
Tél : 04 71 09 03 28
solidaires43@orange.fr

44 Solidaires Loire-Atlantique
9 rue Jeanne-d'Arc, 44000 Nantes
Tél : 02 40 89 19 08
solidaires44@orange.fr
www.solidaires44.org

45 Solidaires Loiret
12 cité Saint-Marc, 45000 Orléans
Tél : 02 38 83 72 39 – Fax : 02 38 61 51 08
g10solidairesloiret@wanadoo.fr

46 Solidaires Lot
12 avenue Fernand Pezet, 46100 Figeac
Tél : 06 88 86 14 09
solidaires46@gmail.com

47 Solidaires Lot-et-Garonne
Maison des syndicats
9/11 rue des frères Magen, 47000 Agen
Tél : 05 53 98 46 13 et 09 61 68 23 44
solidaires47@orange.fr
www.solidaires47.org

48 Solidaires Lozère
Espace Jean Jaurès,
rue Charles Morel, 48000 Mende
Tél : 04 66 49 26 62 – Fax : 04 66 49 26 62
solidaires48@wanadoo.fr

49 Solidaires Maine-et-Loire
Bourse du travail 14 place Imbach, 49100 Angers
Tél : 02 41 43 19 07 – Fax : 02 41 43 19 07
solidaires.49@wanadoo.fr
www.solidaires49.org

50 Solidaires Manche
C/o SUD PTT
7 rue du maréchal Leclerc, 50000 Saint-Lô
Tél : 02 33 72 04 70 – Fax : 02 33 72 25 98
solidaires50@wanadoo.fr

51 Solidaires Marne
& siège Solidaires Champagne-Ardenne
95 boulevard du Général Leclerc, 51100 Reims
Tél : 03 26 40 29 00
contact@solidaires51.org – <http://www.solidaires51.org>

52 Solidaires Haute-Marne
C/o SUD PTT
21 rue de Verdun, 52800 Marnay-sur-Marne
Tél : 03 25 01 54 02 et 06 87 44 28 39
ben.danchin@laposte.net

53 Solidaires Mayenne
Maison des syndicats 15 rue St Mathurin, 53000 Laval
Tél : 02 43 49 08 49
us.solidaires53@orange.fr

54 Solidaires Meurthe-et-Moselle
C/o SUD PTT
19 rue Émile Bertin, BP 92103, 54 021 Nancy Cedex
Tél : 03 83 35 94 94 – Fax : 03 83 35 95 00
solidaires54@gmail.com
www.solidaires54.org/

55 Solidaires Meuse
Jean Louis Baraud
24 ter avenue Pierre Goubet,
55840 Thierville-sur-Meuse
Tél : 03 29 86 75 96 et 06 74 30 91 23
jeanlouis.baraud@neuf.fr

56 Solidaires Morbihan
81 boulevard Cosmao Dumanoir, 56100 Lorient
Tél : 02 97 88 10 23
solidaires.56@orange.fr

57 Solidaires Moselle
C/o SUD-PTT Moselle
4, rue Thomas Edison
BP 55012, 57 084 Metz Cedex 3
Tél : 06 81 19 69 29
solidaires57@orange.fr

58 Solidaires Nièvre
Bourse du travail
2 boulevard Pierre de Coubertin, 58000 Nevers
Tél : 03 86 23 18 24
solidaires58@orange.fr

59/62 Solidaires Nord/Pas-de-Calais
Bourse du Travail,
boulevard de l'Usine, 59000 Lille
Tél : 03 20 48 64 37 - Fax : 03 20 48 64 37
solidaires.5962@wanadoo.fr

60 Solidaires Oise
11 rue de Berwick, 60600 Fitz-James
Tél : 06 68 28 25 58
solidaires60@gmail.com

61 Solidaires Orne
5 Bd Carnot, 61200 Argentan
Tél : 02 33 35 60 60 – Fax : 02 33 35 60 66
sudptt61@wanadoo.fr

62 Solidaires Pas-de-Calais
71 bis rue Roger Salengro,
62223 Saint-Laurent-Blangy
Tél : 03 21 48 59 62 et 06 03 95 12 59
solidaires62@gmail.com

63 Solidaires Auvergne
28 rue Gabriel Péri, 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 31 38 01 – Fax : 04 73 31 49 27
contact@solidaires-auvergne.org
<http://solidaires-auvergne.org>

64 Solidaires Pyrénées-Atlantiques
C/o Sud Telecom
4 boulevard Édouard Herriot, 64000 Pau
sudptt64@wanadoo.fr
et ul-solidaires-pau@laposte.net
<http://solidaires.64.over-blog.com/>

65 Solidaires Hautes-Pyrénées
Résidence “Les terrasses” - Appt 1
31 rue de la Verrerie, 65000 Tarbes
Tél : 05 62 44 83 03 – Fax : 05 62 44 11 36
solidaires65@wanadoo.fr

66 Solidaires Pyrénées-Orientales
Maison des syndicats
8 rue de la Garrigole, 66000 Perpignan
Tél : 06 98 00 98 29
solidaires66@laposte.net

67/68 Solidaires Alsace
Maison des syndicats
1 rue Sédillot, 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 29 70 10 – Fax : 03 88 30 22 93
solidairesalsace@gmail.com

69 Solidaires Rhône
125 rue Garibaldi, 69006 Lyon
Tél : 04 78 62 71 17
solidaires69@gmail.com
www.solidairesrhone.org

70 Solidaires Haute-Saône
C/o SUD PTT 70
BP 40262, 4 rue André Maginot, 70005 Vesoul Cedex
Tél : 03 84 96 01 65 - Fax : 03 84 96 01 79

71 Solidaires Saône-et-Loire
& siège Coordination Solidaires Bourgogne
Maison des syndicats, 2 rue du Parc,
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 46 17 95 et 09 64 33 55 89
solidaires71@orange.fr
<http://solidaires71.over-blog.com>

72 Solidaires Sarthe
Maison des associations
4 rue d'Arcole, 72100 Le Mans
Tél : 02 43 24 48 37 – Fax : 02 43 24 48 37
g10solidaires72@wanadoo.fr

73 Solidaires Savoie
210 rue François Guise, 73000 Chambéry
Tél : 04 79 71 63 88 – Fax : 04 79 71 63 88
solidaires73@orange.fr

74 Solidaires Haute-Savoie
68 avenue de Genève, 74000 Annecy
Tél : 04 50 51 28 02 – Fax : 04 50 51 28 11
solidaires.74@wanadoo.fr

75 Solidaires Paris
144 boulevard de la Villette, 75019 Paris
Tél : 01 40 18 79 99 – Fax : 01 43 67 62 14
solidaires-paris@wanadoo.fr
<http://solidairesparis.org/>

76 Solidaires Seine-Maritime
6 rue Louis Blanc, 76100 Rouen
Tél : 02 35 72 62 99
solidaires.76@wanadoo.fr

77 Solidaires Seine-et-Marne
C/o SUD PTT
rue d'Egrefins, 77000 Vaux-le-Pénil
Tél : 09 63 22 04 32
solidaires77@orange.fr

78 Solidaires Yvelines
140 avenue du Maréchal Leclerc
78670 Villennes-sur-Seine
Tél : 01 39 08 10 30 – Fax : 01 39 08 10 31
solidaires78@wanadoo.fr
www.solidaires78.ouvaton.org/

79 Solidaires Deux-Sèvres
21B rue Edmond Proust, 79000 Niort
Tél : 05 49 06 85 15 – Fax : 05 49 06 85 19
sud79@voila.fr

80 Solidaires Somme
3/5 rue Jean Godris, 80000 Amiens
Tél : 03 22 48 29 72 et 06 06 46 73 01
solidaires80@free.fr

81 Solidaires Tarn
42 boulevard Carnot, 81000 Albi
Tél : 05 63 38 85 90
sud.solidaires81@free.fr

82 Solidaires Tarn-et-Garonne
C/O Inrap/ Sud-Culture Solidaires,
impasse de Lisbonne, 82000 Montauban
Tél : 06 33 11 40 84 – Fax : 05 63 91 42 42
solidaires82@laposte.net

83 Solidaires Var
1 rue Muscatelli, 83000 Toulon
Tél : 04 94 21 81 89 – Fax : 04 94 21 81 89
contact@solidaires83.org
<http://solidaires83.org>

84 Solidaires Vaucluse
79 avenue Monclar, 84000 Avignon
Tél : 04 32 70 20 37 et 06 34 25 14 04
solidaires84@yahoo.fr
<http://solidaires-paca.org/>

85 Solidaires Vendée
Bourse du travail,
16 boulevard Louis Blanc, 85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 47 95 67 et 06 30 93 90 48
Fax : 02 51 47 95 67
us.solidaires85@gmail.com
<http://solidaires85.free.fr>

86 Solidaires Vienne

20, rue Blaise Pascal, 86000 Poitiers

Tél : 05 49 88 77 77 – Fax : 05 49 88 66 66

solidaires86@ouvaton.org

<http://solidaires86.ouvaton.org>

87 Solidaires Haute-Vienne

19 avenue du Général Leclerc, 87000 Limoges

Tél : 05 55 77 99 79 – Fax : 05 55 77 84 49

88 Solidaires Vosges

13 rue François Blaudez,

BP 454, 88011 Epinal Cedex

Tél : 06 60 73 00 74

solidaires88@gmail.com

89 Solidaires Yonne

Andrée LECLANCHE

2 allée du Moulin de Bouffaut,

89000 Auxerre

Tél : 06 78 81 03 56

solidaires89@orange.fr

www.solidaires89.org

90 Solidaires Nord Franche-Comté

Salle 002 - Maison du Peuple,

place de la Résistance - 90020 Belfort Cedex

Tél : 03 84 21 50 62 - Fax : 03 84 21 51 52

solidaires.nfc@orange.fr

91 Solidaires Essonne

105 place des miroirs (quartier des pyramides),

91000 Evry

Tél : 01 60 78 34 03 – Fax : 01 60 77 59 38

solidaires91@free.fr

92 Solidaires Hauts-de-Seine
51 rue Jean Bonnal, 92250 La Garenne-Colombes
Tél : 01 42 42 71 82 – Fax : 01 42 42 95 27
solidaires-92@wanadoo.fr

93 Solidaires Seine-Saint-Denis
Bourse du travail
9/11 rue Genin, 93200 Saint-Denis
Tél : 01 55 84 41 33 et 06 82 42 60 25
Fax : 01 49 37 23 25
solidaires93@wanadoo.fr

94 Solidaires Val-de-Marne
Maison des Syndicats
11/13 rue des Archives, 94010 Créteil Cedex
Tél : 01 43 77 06 42 – Fax : 01 43 77 65 58
solidaires94@orange.fr

95 Solidaires Val-d'Oise
C/o SUD Postaux Val-d'Oise
17 rue Veuve Quatremain, 95650 Boissy-d'Aillierie
Tél : 01 30 31 94 29 et 06 08 82 43 96
sudpostaux95@wanadoo.fr

971 Solidaires Guadeloupe
C/o Ketty POULLET -
CFIP DE Morne Caruel
Lotissement Avenir, 97139 Les Abymes
Tél : 05 90 82 45 79 - 06 90 45 10 33-
06 90 34 85 18
ketty.poullet@orange.fr
suc-solidaires@live.fr

973 Solidaires Guyane
3 cité des Castors sous le Vent, 97300 Cayenne
Tél : 05 94 28 14 55 – 05 94 38 86 08
06 94 40 94 05
Fax : 05 94 38 86 08 et 05 94 28 14 55
solidairesguyane@yahoo.fr
davmer@hotmail.com

974 Solidaires Réunion
Hôtel des Finances Publiques
7 rue de la Buse, 97460 Saint Paul
Tél : 06 92 60 04 28 et 02 62 45 72 41
jocelyn.cavillot@dgfip.finances.gouv.fr
cavijoce@yahoo.fr

Table

Avant-propos	5
Brève histoire de l'Union syndicale Solidaires	7
Portraits de militantes et de militants	33
Notre organisation	75
Notre conception du syndicalisme	83
L'égalité entre les femmes et les hommes, un défi pour le syndicalisme	87
Et voilà le travail !	91
Syndicalisme et écologie	97
Français(e)s – immigré(e)s : égalité des droits !	101
Le syndicalisme est internationaliste	105
La partie se rejoue en permanence	111
Organisations membres de l'Union syndicale Solidaires	115

Aux éditions Prospero

Dans la collection « *Les citoyens et leur région* »

Le Conseil économique et social du Limousin

Dans la collection « *Acteurs de la société* »

Le Sgen-CFDT

Le SNETAP

L'Inter-LGBT

Le SNUEP-FSU

Christian Pierret – *Pour une social-démocratie
moderne et conquérante*

L'Union syndicale des magistrats

Ouvrage composé et mis en page
par josseline rivière

Achevé d'imprimer
en novembre 2012
par Itxaropena, S. A.
20800 Zarautz, Espagne

Dépôt légal novembre 2012